



Recueil des lois fédérales

N° 29 30 juillet 1985

- 954 Taux des contributions à l'exportation des produits agricoles de base
- 955 Loi sur le blé. O 1
- 1021 Suppléments de prix sur les denrées fourragères

Ordonnance sur les taux des contributions à l'exportation des produits agricoles de base

Modification du 19 juillet 1985

Le Département fédéral des finances
arrête:

I

A l'article 1^{er} de l'ordonnance du 14 mai 1976¹⁾ sur les taux des contributions à l'exportation des produits agricoles de base, ces taux sont fixés comme il suit pour le mois d'août 1985:

Numéro du tarif des douanes	Taux par 100 kg poids effectif Fr	Numéro du tarif des douanes	Taux par 100 kg poids effectif Fr.
ex 0401.10	36.90	1102.12	—.—
0401.20	326.—	ex 1102.14	84.30
ex 0402.10	425.80	1701.20	22.20
ex 0402.10	230.80	1701.30	25.20
ex 0402.20	1055.90	1701.40/50	27.30
ex 0402.30	156.50	1702.10	63.—
ex 0403.10	1183.90	1702.16	17.20
ex 0403.10	883.90	1702.18	17.60
ex 0403.12	629.80	1702.20	22.20
		1702.30	13.20
0405.20	215.20	ex 1703.10	63.—
0405.22	70.30	ex 1703.10	12.60
1101.10	84.30		

II

La présente modification entre en vigueur le 1^{er} août 1985.

19 juillet 1985

Département fédéral des finances:
Stich

¹⁾ RS 632.111.723.1; RO 1985 781

Ordonnance 1 concernant la loi sur le blé

Modification du 17 juin 1985

Le Conseil fédéral suisse
arrête:

I

L'ordonnance 1 du 10 novembre 1959¹⁾ concernant la loi sur le blé est modifiée comme il suit:

Annexe 1

Selon la nouvelle teneur ci-jointe.

Annexe 2

Selon la nouvelle teneur ci-jointe.

II

¹ Les dispositions en vigueur antérieurement demeurent applicables aux faits qui se sont produits durant leur validité.

² La présente modification entre en vigueur le 1^{er} septembre 1985.

17 juin 1985

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, Furgler
Le chancelier de la Confédération, Buser

¹⁾ RS 916.111.01

Annexe 1

Zone intermédiaire élargie selon l'article 24^{bis}, 1^{er} alinéa, lettre b

(cpa = cadastre de la production animale)

Canton de Zurich

* La zone intermédiaire élargie comprend les régions mentionnées ci-après, situées en dehors des zones délimitées selon le cadastre de la production animale, de la zone préalpine de collines et de la zone intermédiaire.

District / Commune

Affoltern

Obfelden Toute la commune*

Ottenbach Toute la commune*

Andelfingen

Oberstammheim/
Unterstammheim La région du Stammerberg sise à l'est de la route Etwilen–Unterstammheim–Oberstammheim, ainsi que la région sise au nord à partir des parcelles de vigne en direction de Nussbaumen

Bülach

Bachenbülach Région sise à l'est de la ligne Zürichstrasse–Dorfstrasse–Bachenbülach–Lachenstrasse–Pt. 416, mais sans la région Chrüzweg, limitée par la Rüebisbergstrasse–Steffenhüsli (Pt. 565)–la lisière de la forêt jusqu'au Pt. 515–Eschenmoserstrasse–Bolistrasse–Bruderstrasse–Chrüzweg–chemin rural direction Chlingenhof jusqu'au prochain chemin rural–direction ouest jusqu'à la limite de la commune

Bülach La région de Dättenberg/Eschenmosen, limitée à l'ouest par la forêt, de Rinsberg à Ottenberg, puis par un chemin d'Ottenberg (au-dessous) jusqu'à Nussbaumen, puis par l'axe Nussbaumen–Bülach Pt. 477 (sans Rietwiesen) direction Bäretsmoos–Eschenmoserstrasse (Pt. 443)–Eichhölzli, ainsi que la région sise au nord-ouest de Chlingenwalds au-dessus de la cote 430 et au sud de la route Bülach–Chlingenhof

Eglisau La région de Laubberg, limitée à l'est et au nord par la ligne de chemin de fer Bülach–Eglisau–Kaiserstuhl; ainsi que celle de Rinsberg limitée au nord par la courbe de niveau des 400 m et le chemin Sturmbuck–Tössriedern

District / Commune

Embrach	Toute la commune sans le fond de la vallée, limitée à l'ouest par la nouvelle route Gare d'Embrach-Embrach-Lufingen, limitée au nord par la ligne de chemin de fer Bülach-Winterthur, limitée à l'est par le chemin rural au pied de la pente Ziegelhütte-Tallegg, Taleggstrasse jusqu'au Chüngweg-route de montagne Sonnenbergstrasse-Bergstrasse
Freienstein-Teufen Hüntwangen	Toute la commune Région sise au nord de la Heinisolstrasse inférieure-Steppackerstrasse-Mitteldorf-Farbstrasse-Steigstrasse
Lufingen	Toute la commune, mais sans le fond de la vallée délimitée par les voies suivantes: Zürcherstrasse-Müli-strasse et le chemin au-dessous de Juch jusqu'au Pt. 461.5; et sans Augwil limité au nord et à l'ouest par la forêt, Wolfenbergstrasse et l'ancienne route
Oberembrach	Toute la commune sans le fond de la vallée et la région de Sonnenbühl Fond de la vallée limité par le chemin rural Schmidthalde (sous la parcelle 199)-Embracherstrasse (sur la parcelle 854)-Madlikonerstrasse jusqu'à Neuwis-Therweg jusqu'au stand des cibles-lisière de la forêt jusqu'au Pt. 461.5, région de Sonnenbühl, limité au nord par le chemin à travers champs et la lisière de la forêt Stiegen-Tussenrain, route Stiegen-Winkel/Gassliwis/Lölizelg/Niedereichi jusqu'au chemin rural au sud-est du coin de l'Oberrholz
Rafz	La région sise au nord de Hüslihof-Schwimmbadstrasse-Wiesengass-Hegistrasse-Markt-gasse-Landstrasse jusqu'à la tuilerie-ligne de chemin de fer Lottstetten-Eglisau jusqu'au passage sous-voie-chemin rural jusqu'à la Schaffhauserstrasse, puis en droite ligne jusqu'en bordure de forêt, au sud de Wiesental, toutefois sans le plateau de Seewiesen/Langenriet
Rorbas Wasterkingen	Toute la commune Région sise au nord de Halden-Haldenstrasse-Ausserdorfstrasse-Gern-Untere Heinisoldstrasse
Wil	Région sise au nord de: Steigstrasse-Vorbühlstrasse-Lützelstrasse-Untere Haldenstrasse-Dorfstrasse-Schanzstrasse-Lorbrunnen-Hinterfluh-Thurstrasse entre le Buckacker et le Schwarzacker jusqu'au Hüslihof, mais sans les parcelles 1513, 1514, 1519, 1234
Winkel	La région du Dättenberg, sans la zone Büelhof-Heu-

District / Commune

berg (parcelles 995, 997, 258, 261, 262, 290, 270, 269, 268, 278, 281, 284, 285, 287, 777, 83) limitée à l'ouest par le Scheidweg (Pt. 431)–la Breitenstrasse–Pt. 458–la pointe de la forêt–la lisière de la forêt–le premier chemin rural menant au stand des cibles–puis la ligne Embracherstrasse–Winkel–Hofacher (Pt. 469) Tütwiesen–Seeberstrasse–Seeb–lisière de la forêt–courbe de niveau 450 m–Lufingerstrasse–au-dessus de Chirchbüehl et Steinacher–Wylenbachstrasse–coin de la forêt–Chatzenschwanz

Dielsdorf

- Bachs Toute la commune, limitée au sud-est par le chemin rural n° 42 (au nord du Pt. 527.9)–Strasse Weierbach–alte Bachsstrasse–route rurale Kochrüti jusqu'à la lisière de la forêt
- Boppelsen Toute la commune
- Buchs Région sise au nord de la route cantonale (Pt. 435.8)–de l'ancienne route cantonale (Pt. 442)–et de la route menant au «Drisgler»
- Dällikon Région sise au sud de la Dänikonerstrasse, respectivement de la Regenstorferstrasse
- Dänikon Région sise au sud de la Dänikonerstrasse–chemin rural Dorf/Hagiweit–chemin rural le plus élevé (parallèle à la lisière de la forêt jusqu'au Pt. 468)
- Dielsdorf Région sise au sud de la ligne de chemin de fer jusqu'au Pt. 427–chemin rural conduisant à Nassenwil par Hinterloh*
- Hüttikon Région sise au sud de la courbe de niveau 450 m–route conduisant à Oetwil–Hüttikonerstrasse (Pt. 430)
- Niederhasli Région sise à l'ouest de la route Dielsdorf/Hinterloh/Nassenwil–route Nassenwil/Steinacher jusqu'au Pt. 434 coin de la forêt «Mettmenhaslerholz»
- Niederweningen Toute la commune*, sans la région de Schnöten, limitée par la ligne Wehntalerstrasse–Dorfstrasse–Boletstrasse–Cholplatz–Chriesweg–Höheweg
- Oberweningen Région sise au nord de la Wehntalerstrasse*; région sise au sud de «im Rutseh»–Schüepengrabenstrasse, y compris la parcelle Hägeler (237)*
- Otelfingen Région sise au nord de la Landstrasse
- Regenstorf Région sise au sud de la ligne Regensdorferstrasse–Dällikerstrasse–Affolterstrasse–Altburgstrasse–ligne de chemin de fer
- Schleinikon Région sise au nord de la Wehntalerstrasse*

District / Commune

	Région sise au sud de: Schleinikonstrasse–Dachserenstrasse–Höheweg*
Schöfflisdorf	Région sise au nord de la Wehtalerstrasse route rurale Altenbuck–Rosenhof* Région sise au sud de «im Rutsch»–Stockackerstrasse–Möslistrasse–chemin rural au-dessus de Möсли*
Stadel	La région sise à l'ouest de la ligne Sali (angle de la forêt)–chemin 62.52 à route 55.65; route cantonale Raat–Stadel–Oberholz Pt. 480, inclus Strick
Steinmaur	Région sise au nord de la route Heitlig (Pt. 517)–Egg–route Egg/Steinmaur jusqu'à la bifurcation–courbe de niveau 500 m–Moos (en-dessus de la parcelle 78.1)–route Mirmenhof–Rosenhof Région sise au sud de la Regensdorferstrasse (Pt. 490)–Sünikon–ligne de chemin de fer*
Weiach	Région sise au sud de la lisière de forêt Hasli–Bedmen–route conduisant à Kaiserstuhl–route conduisant à Glattfelden jusqu'à Längg Pt. 370–lisière de la forêt jusqu'à Hörnlirain
<i>Pfäffikon</i>	
Fehraltorf	Toute la commune
Illnau-Effretikon	Région sise à l'est de la route Effretikon–Lindau (Pt. 523)–gare d'Effretikon–ligne de chemin de fer jusqu'à Oberillnau (Pt. 532)–Bisikonstrasse (Pt. 543)–route menant à Rämischbüehl–lisière de la forêt jusqu'à Buck–lisière de la forêt (Pt. 535) Bisikonstrasse–lisière de la forêt Chirchhalten (Pt. 520)–Bisikonstrasse (Pt. 525)–route menant à Gutenswil
Kyburg	Toute la commune*
Lindau	Région de Grafstal et de Homberg sise à l'est de l'autoroute
Pfäffikon	Toute la commune*
<i>Winterthour</i>	
Bertschikon	Toute la commune au sud de la ligne de chemin de fer Winterthour–Frauenfeld, mais sans le fond de la vallée à l'ouest de Bertschikon, limitée par la courbe de niveau 500 m et le chemin rural Bertschikon–Ruchwis (parcelles 504.4, 484.3 et 504.3)
Dättlikon	Toute la commune
Elgg	Toute la commune*
Elsau	Région sise à l'est de la ligne de chemin de fer–Hein-

District/Commune

	rich-Bosshardstrasse-Rümikerstrasse-Elsau-Wiesendangerstrasse
Hagenbuch	Toute la commune
Pfungen	Région sise au sud de la ligne de chemin de fer Winterthour-Pfungen-Dättlikon
Wiesendangen	Région de Buech, située à l'est de: Elsauerstrasse-Buecherstrasse-lisière de la forêt Strüdliker (Pt. 499) Région de Berg, limitée au nord par l'autoroute, à l'ouest par l'Altikonerstrasse jusqu'au Pt. 483-et la route Ruchwis/Bertschikon
Winterthour	Région sise au sud de la ligne de chemin de fer Pfungen-Winterthour-Elgg
<i>Uster</i>	
Uster	La région sise à l'est et au nord-est de la route principale Gutenswil-Nänikon-Werrikon-Uster et du pied de la colline Uster-Blindenholz-Sonnenberg, puis au sud du Tüfenbach jusqu'à son embouchure dans le lac
Volketswil	La région sise à l'est de la route principale Illnau-Gutenswil-Uster
<i>Zurich</i>	
Dietikon	La région sise au sud d'Überlandstrasse-Badenerstrasse et limitée à l'est par le Reppisch, ainsi que la région de Lindenhühl au sud-est de la route Schliern-Rudolfstetten
Geroldswil	Région sise au nord de la route cantonale Zurich-Baden
Oberengstringen	Toute la commune
Oetwil an der Limmat	Région sise au nord de la route cantonale Zurich-Baden
Schlieren	Région sise au sud de la ligne de chemin de fer Zurich-Birmensdorf
Uitikon	Toute la commune*
Unterengstringen	Région sise au nord-est de la Zürcherstrasse et de la Weiningerstrasse
Urdorf	Région sise au sud de la ligne de chemin de fer jusqu'à la gare d'Urdorf, Bergstrasse-Schlierenstrasse-Schäflibach*
Weiningen	Région sise au nord de la Zürcherstrasse et de la Badenerstrasse
Zurich	Région sise au sud de la ligne de chemin de fer Regensdorf-Affoltern-Oerlikon-Wallisellen, sans la

District / Commune

région comprise entre la Limmat et la ligne de chemin de fer Zurich-Birmenstorf

Canton de Berne

* La zone intermédiaire élargie comprend les régions mentionnées ci-après, situées en dehors des zones délimitées selon le cadastre de la production animale, de la zone préalpine de collines et de la zone intermédiaire.

*District / Commune**Aarberg*

Schüpfen
Seedorf

La région de Winterswil
La région située à l'est et au sud-est du Baggwilgraben*

Aarwangen

Aarwangen

La région de Muniberg-Hof, entre la Wynaustrasse et la Hofstrasse, ainsi que la région de Dräjerberg jusqu'à Mumenthaler Weier

Bleienbach

La région au-dessus de 490 m d'altitude située à l'ouest du village et du cimetière; la région de Wissenstein en direction de Rütshelen; la région de l'Allmend sise à l'est du Hornusserhüttenweg et au nord de l'Altache

Gutenberg

Toute la commune*

Langenthal

La région sise à l'est de la Lotzwilstrasse et de la Murgenthalstrasse, mais sans la région Waldhof et Bad entre la St. Urbanstrasse et la Untersteckholzstrasse

Lotzwil

Au nord du village, la région située à l'est de la route cantonale, au sud du village, la région sise à l'est de la Langete; dans le Chleiholz, la région sise au-dessus de la Bleienbachstrasse

Roggwil

Toute la commune, hormis la région comprise entre la ligne Mumenthaler Weier-Lebzaun-chemin de Weid-Brumbach-station Kaltenherberge et Langete au nord, le chemin Bütenacher d'en bas à l'est et Schmittenstrasse/Schmittenwald au sud

Thunstetten

Le territoire communal situé au sud de la ligne Butzimatt-Forst-Erlimoos-Hof Unter Schlosshof-Lochacher

Wynau

La région sise à l'est de la Bernstrasse, ainsi que les exploitations Mettlen et Schonegg

*District / Commune***Berne****Bolligen**

Les régions de Habstetten, de Flugbrunnen, de Lindenburg et de Hühnerbüel situées au nord du tracé du chemin de fer entre Deisswil et Wegmühle, et à partir de Wegmühle au-dessus de la ligne Bolligenstrasse–Brunnenhofstrasse–Asylstrasse–Zulligerstrasse–Grauholzstrasse*

Ittigen

Les régions sises au-dessus de la ligne Brunnenhofstrasse–Asylstrasse–Zulligerstrasse–Grauholzstrasse

Köniz

A Wabern, la région sise au-dessus de la ligne de chemin de fer; à Spiegel, la région sise au-dessus de la Spiegelstrasse/Stapfenstrasse; à Schliern et à Gasel, les régions situées à l'est de la ligne Muhlernstrasse–Gaselstrasse–Gaselmattstrasse–Schwarzenburgstrasse; les régions de Mittelhäusern et de Oberried limitées au nord par la ligne Scherligraben–Bursthofer–Reitwald; le Wangental, limité à l'est par la ligne d'altitude 640 m, au nord par le Stegenweg, mais sans les régions de Ober- et Niederwangenhubel et de Schürfeld; en outre l'exploitation Ober Settibuech, ainsi que le terrain situé entre le Herrenhölzli et le Mengenstorfberg*

Muri

Le Gümligental, vers l'intérieur de la vallée depuis la bifurcation Dentenberg

Ostermundigen

A l'extérieur de la zone préalpine des collines, uniquement la région située au nord de la ligne de chemin de fer Berne–Worb

Stettlen

Toute la commune*

Vechigen

Toute la commune*

Büren**Lengnau**

La région située au-dessus de la Staatsstrasse Grenchen–Pieterlen

Pieterlen

La région sise au-dessus de la Staatsstrasse Lengnau–Pieterlen, à l'ouest de Pieterlen la région sise près de l'asile de vieillards Schlössli au-dessus de l'ancienne Römerstrasse

Berthoud**Alchenstorf**

Les régions Moos, Spormatten et la région du village avec les deux pentes de vallée, limitées au nord par le Hagniweg–Höchzälweg–Rain, à l'ouest par la Mööslistrasse, au sud par le Hasliwald et la ligne à haute

District / Commune

	tension jusqu'à Gäsli, ensuite le long de la Staatsstrasse en direction de Wynigen
Berthoud	Toute la commune*, mais sans les régions situées à l'ouest et au nord de la ligne Eistrasse-Tiergartenstrasse-Steinhofstrasse-Bernstrasse
Ersigen	La région de Zälgli et Erlenmoos
Kirchberg	Les régions Obermoos, Weier, Eizälg et Düttisberg
Lyssach	Uniquement les exploitations de Rebberg
Oberburg	La région de l'enclave Rohrmoos
Oberösch	La région de Knubel au-dessus de 530 m
Rüti bei Lyssach	Uniquement l'exploitation Rütihubel
<i>Konolfingen</i>	
Brenzikofen	La région sise au-dessus de 600 m*
Häutligen	Toute la commune*
Herbligen	La région sise au-dessus de 600 m
Münsingen	Uniquement la région d'Eichimoos sise au nord du Schwandbach
Niederwichtlach	La région située au-dessus de 650 m
Oberdiessbach	Toute la commune*, mais sans la région sise au sud du village entre les routes Staatsstrasse et Brenzikofenstrasse et la Kiese
Oppligen	Uniquement la région d'Aegelmoos entre le Kiesenwald et le Hasliwald
Rubigen	La région sise à l'est de la ligne Ischlagweg-Oberholzstrasse-Worbstrasse
Tägertschi	La région sise au-dessus de 650 m avec l'exploitation Isenmoos, ainsi que la région d'Aemligen à l'est de la ligne Lochmattweg-Mittelweg-Rainweg
Worb	Toute la commune*, mais sans la région de Vielbringen, sise au sud de la ligne de chemin de fer Berne-Lucerne et la région d'Hüenli, sise à l'ouest de la Vielbringenstrasse et du tracé du chemin de fer Berne-Worb
<i>Laupen</i>	
Neueneegg	Uniquement les régions de Heitern, Wangersmatt, Mösli et Riederer
<i>La Neuveville</i>	
La Neuveville	Toute la commune*
<i>Nidau</i>	
Ligerz	Toute la commune*

District/Commune

Tüscherz-Alfermée Toute la commune*
 Twann Toute la commune*, sans l'île de St-Pierre

Sefligen

Belp Région sise à l'ouest du chemin de fer du Gürbetal (BLS)* ainsi que les exploitations Breiten, Hängelen, Riedli, Rain et Schwarzen
 Kehrsatz Région sise à l'ouest du chemin de fer du Gürbetal (BLS)*
 Uttigen Toute la commune

Thoune

Heimberg Toute la commune*
 Steffisburg Toute la commune*
 Thierachern Toute la commune*
 Thoune Toute la commune*
 Uetendorf Toute la commune*

Wangen

Attiswil Région sise au nord de la ligne de chemin de fer (SNB)*, mais sans la région de Wibrunnen et Bettmatt
 Niederbipp A l'ouest de Dürrmühle, la région sise au-dessus de la route cantonale Niederbipp–Wiedlisbach; à l'est de Dürrmühle, la région sise au-dessus de la ligne Leenweg et du chemin asphalté longeant le bas de la pente direction Aengi*
 Oberbipp La région sise au nord de la ligne de chemin de fer (SNB)*
 Oberönz Les régions Oberfeld, Moos, Wil et Hinterwil sises à l'ouest de l'Oenz et au sud de la route Oberönz–Eggen–Aeschi
 Ochlenberg Toute la commune*
 Seeberg La région sise autour du Steinenberg à l'est de la ligne Walacheren–Spiegelberg–Ober Grasswil–Eggen y compris les exploitations Luder Frères et Wüthrich Klaus à Riedtwil; en outre, la région de Rängenhauen au-dessus de la route Hermiswil–Seeberg, mais sans la région de l'Oenz sise au nord du passage à niveau Riedtwil
 Thörigen La région de Mättenberg et d'Hinter Humberg
 Wiedlisbach La région sise au nord de la ligne de chemin de fer (SNB)*

Canton de Lucerne

La *zone intermédiaire élargie* comprend tout le territoire cantonal situé en dehors des zones délimitées selon le cadastre de la production animale, de la zone préalpine des collines et de la zone intermédiaire.

Canton de Fribourg

* La *zone intermédiaire élargie* comprend les régions mentionnées ci-après, situées en dehors des zones délimitées selon le cadastre de la production animale, de la zone préalpine de collines et de la zone intermédiaire.

District / Commune

Broye

Aumont	Toute la commune, hormis la partie est du territoire, limitée par le ruisseau d'Aumont à l'ouest, la route Aumont-Vesin au sud et la frontière communale à l'est et au nord; mais y compris la région située entre le Pt. 579.7, la borne des trois communes Aumont/Vesin/Montet et le chemin de desserte Montet-Pré-Rabouilly-bande de forêt bordant le ruisseau d'Aumont
Chandon	Toute la commune, hormis les régions de Fin d'Oleyres-Vuaty-Le Châtelard, ainsi que celle qui se situe entre la bande de forêt qui domine le Château et Guéravet
Chapelle Domdidier	Toute la commune* Seulement l'exploitation «Les Bioles», au-dessus de la route Oleyres-Avenches
Franex	Toute la commune
Granges-de-Vesin	Toute la commune, hormis la région des Champs-Dessous, au-dessous de la route Granges-de-Vesin-Franex et du chemin tertiaire qui conduit à la forêt «Les Esserts»
Léchelles	Seulement la région de Gros-Belmont, les Creux, Vigny, Romanex, La Mandze, au-dessus de la courbe de niveau des 550 m
Mannens- Grandsivaz	Seulement la région située au sud du village de Mannens, du tracé de la route communale-Pt. 613-à la ferme «Le Jordil», puis de là aux Bois de Pra, de Thibaut et de la Cigogne
Ménières	Seulement la région de «L'Essert et Les Moilles»
Montagny-la-Ville	Seulement la pente ouest du vallon des Arbognes limitée au nord par la ligne de chemin de fer et à l'est par la route Montagny-la-Ville-Payerne

District / Commune

Montagny-les-Monts	Seulement les régions comprises entre: Cousset au nord et la route Montagny-Mannens au sud; L'Arbogne, Les Pelons et le Pt. 563; La Scierie et La Pra des deux côtés du Rio des Pelons; Vers les Gours, Le Grabou au sud-est de la forêt de Chanéa
Murist	Tout l'ancien territoire de Murist, sans la région du Champ de l'Haut, tout l'ancien territoire de Montborget, sans les régions de Fin Delé, Le Curtillet et Essert du Violon, tout l'ancien territoire de La Vounaise, sans la région de Sous les Roches
Nuvilly	Toute la commune
Praratoud	Seulement la région située au nord et à l'est du Bois des Meules, hormis le Gros Sensuis
Russy	Seulement la région de Sur la Côte-Gros Belmont, à l'est de la route Russey-La Villaire
Surpierre	Toute la commune
Vesin	Seulement la région de La Léchère-La Côte
Villeneuve	Seulement la région sise au-dessus de la route Lucens-Villeneuve, de la ferme «Les Collondels» à la route Villeneuve-Surpierre, au nord-ouest de cette route et au-dessus du chemin tertiaire qui suit le bas de la pente de Coulanne
Vuissens	Toute la commune, hormis les terrains situés à l'ouest et au nord de la route La Gaité-Vuissens-Prahins*

Glâne

Châtonnaye	Toute la commune, hormis la région de Beauregard-La Croix-les Corvets, au nord-ouest du ruban de forêts, ainsi que celle comprise entre Le Bas, Caramoulet et la forêt qui fait limite avec Sédeilles
Middes	Toute la commune
Torny-le-Grand	Toute la commune

Lac

Barberèche	Toute la commune, hormis les régions sises au nord de Petit Vivy, au sud de Barberèche-au-dessous de la route communale-, ainsi que celle d'Hobelet, de la route Pensier-Le Bois au sud des bâtiments ruraux, Pt. 657
Cournillens	Seulement la pente orientée au nord-ouest qui domine la route Courtepin-Cournillens et le chemin de desserte Cournillens-Les Goilles-Maison Neuve et

District/Commune

	qui s'élève jusqu'au chemin tertiaire qui du Pt. 639 se dirige contre le Bois de l'Hôpital
Courtepin	Seulement la région Vieux-Quartier-Le Bergou, sise au sud-ouest de la route Cournillens-Vieux Quartier et au sud du Pt. 564
Courtion	Seulement la région située en bordure du Chandon
Misery	Seulement la région située en bordure du Chandon
Villarepos	Seulement la région accidentée du Bochat, de Plan-côté ouest-et du vallon de Chandon rive droite et gauche, ainsi que tout le territoire de l'ancienne commune de Chandossel, sans Champ au Clerc, Vursy, La Croix et Les Baumes
Wallenried	Seulement la région Les Baumes, Les Bois et Cornatse
<i>Sarine</i>	
Autafond	La partie sud du territoire, au-dessous de la route Le Bugnon-Autafond et du chemin de desserte qui la prolonge (Pt. 681-682.9), ainsi que le haut de Grand Champ, en lisière de forêt
Autigny	Toute la commune*
Avry-sur-Matran	Toute la commune, hormis la région située à l'ouest de la route La Sonnaz-Seedorf et au nord du chemin tertiaire La Riviala-Corjolens
La Corbaz	Toute la région située au sud du chemin de desserte Hobelet-Les Râpes-La Corbaz
Corjolens	Toute la région située au sud de la route cantonale Fribourg-Payerne, ainsi que la zone qui englobe l'école
Chénens	Toute la commune
Corpataux	Toute la commune
Corserey	Toute la commune
Cottens	Toute la commune
Ecuwillens	Toute la commune*
Fribourg	Seulement la région de Tory, au nord de la route Fribourg-Givisiez et celle de Bourguillon entre la Sarine et Le Gotteron
Granges-Paccot	La région sise au sud de l'autoroute, à l'exception de celle qui se situe à l'est de la route cantonale Fribourg-Courtepin et au sud-est du Lavapesson
Grolley	Seulement le domaine de La Croix
Lentigny	Toute la commune

District/Commune

Lossy-Fromangueires	Toute la commune, sans la région de Passafou au nord de la forêt Les Riaux et sans l'ancienne commune de Fromangueires
Lovens	Toute la commune
Magnedens	Toute la commune
Marly	Toute la commune*
Matran	Toute la région située au sud de la ligne de chemin de fer
Neyruz	Toute la commune*
Noréaz	Seulement la région de Piamont-Seedorf et le Moulin, au nord de la route La Sonnaz-Seedorf-Noréaz, jusqu'à la ferme des Taillinces
Onnens	Toute la commune
Pierrafortscha	Toute la commune*
Ponthaux-Nierlet	Seulement la partie sud-est du territoire, de la rive droite du Gottau à la ferme de La Verne par la route Nierlet-Pouthaux, mais sans la région de Sarrasin et La Fenetta, sise à l'est de la route Nierlet-Grolley; ainsi que la région de Haut Meistre, au-dessus du chemin de desserte qui, du Pt. 670, se dirige contre le sud-est
Posat	Toute la commune*
Posieux	Toute la commune, hormis la Station fédérale de recherches sur la production animale et l'Institut agricole de Grangeneuve; mais y compris Châtillon, La Pila et Le Sac
Prez-vers-Noréaz	La région située au sud de la route cantonale Fribourg-Payerne
Rossens	Toute la commune*
Villars-sur-Glâne	La région sise au sud de la ligne de chemin de fer
<i>Singine</i>	
Guin	Seulement la région Bâriswil-Lengmatt à l'est de la forêt de Angstorf
St-Antoine	Toute la commune*
St-Ours	Toute la commune*
Schmitten	La région située au sud de la route cantonale Fribourg-Berne, ainsi que celle d'Ober Müllital*
Tavel	La région située à l'est de la ligne Eichmatta-Mutacher-Chli Maggenberg-Maggenbergzelg*
Ueberstorf	Toute la commune*, hormis les régions de Zelg et Grossried
Wünnewil-Flamatt	La région située au sud de la ligne de chemin de fer Berne-Fribourg*

Canton de Soleure

* La zone intermédiaire élargie comprend les régions mentionnées ci-après, situées en dehors des zones délimitées selon le cadastre de la production animale, de la zone préalpine de collines et de la zone intermédiaire.

District / Commune

Balsthal-Gäu

- Egerkingen La région sise au nord de la route cantonale T 5*, sans la région de Chrummacker au sud du Wilweg (Pt. 440 jusqu'au carrefour T 5)
- Oberbuchsiten La région sise au nord de la route cantonale T 5*, sans la région de Brunnmatt au sud du Brunnmattweg (Pt. 444) jusqu'au Wilweg (Pt. 440)
- Oensingen La région sise au nord de la route cantonale T 5*, sans la région Leuenfeld-Schachen entre les routes de communications T 5-Äussere Klus

Bucheggberg

- Aetigkofen La région qui va d'Hirzengraben à Murli (selon plan)
- Bibern Les pentes nord de Bibern en venant d'Hessigkofen, ainsi que Bieltschen (selon plan)
- Brügglen Les régions de Müllital et Glänggen (au nord) et, à partir du premier chemin de desserte, au sud, la région de Chesslerschmitten en direction de l'angle de la forêt près de Blumenrüti (selon plan)
- Gossliwil Au sud de la route cantonale Gossliwil-Bibern: la région de Riedmatten limitée à l'est par Schwallerhölzli et à l'ouest par la route Gossliwil-Gächliwil (selon plan)
- Hessigkofen La pente nord d'Hessigkofen, en limite de Bibern avec les régions de Bergacker, Schmarleiben et Hinteregg (selon plan)
- Küttigkofen La région de Müllital, jusqu'au bout de la forêt de Tolrain (selon plan)
- Lüterkofen-Ichertswil La région de Felli au sud de la route cantonale Ichertswil-Bibern à partir de la première route transversale (selon plan)
- Mühledorf Toute la commune, à l'exception toutefois des régions de Aemit, Finki et partiellement de Wolfürli (selon plan)
- Tscheppach Une partie de la région d'Interegg (pente nord), au-dessus de Wallisberg, ainsi que Müllital entre Bitzihof et Chesslerschmitten (selon plan)

*District/Commune**Dorneck*

Dornach	Toute la commune
Hofstetten	Toute la commune*
Metzerlen	Toute la commune*

Gösgen

Lostorf	La région sise au nord de la route Södler-Eibach-église du village-Büechlen-Stüsslingen*
Niedererlinsbach	Région sise à l'ouest de la route cantonale*
Niedergösgen	Toute la commune, sans les régions sises au sud de la route cantonale et du Mülifeld
Obererlinsbach	Région sise à l'ouest de la route cantonale*
Stüsslingen	Toute la commune, sans la région de Gheid entre la route cantonale et le Stüsslingerbach jusqu'au Pt. 460*
Trimbach	Toute la commune*, sans la région de Grossfeld sise au sud de la courbe de niveau 400 m
Winznau	La région sise au nord-ouest de la courbe de niveau 430 m*

Olten

Däniken	La région sise au sud de la ligne Kohlschwerzistrasse-Talhubel (Pt. 405)-Chrummacker-Pt. 409-Bergmatt (Pt. 416)
Dulliken	La région sise au sud de la ligne Bergmatt-Deistler-route cantonale-église-Niggliberg (Pt. 408)*
Eppenberg-Wöschnau	La région sise au sud de la route cantonale Schönenwerd-Wöschnau-Aarau
Gretzenbach	La région sise au sud de la route de Schönenwerd-Sengetel-Bühlackerstrasse-Schulstrasse-Köllikerstrasse-Hasengasse jusqu'au Hashubelweg-Kohl-schwerzistrasse
Hägendorf	La région sise au nord de la route cantonale T 5*
Kappel	La région sise au sud du Mittelgäubach, limitée à l'ouest par la Staatsstrasse Kappel-Boningen et la route menant à Hochrüti jusqu'au Pt. 467
Olten	La région sise au nord de la route cantonale T 5 (exploitations Chalchofen et Grund)* La région de Fustlig sise au sud de la courbe de niveau 430 m (Pts. 431-395) Les régions sises au sud de Gheidgraben (= courbe de niveau 420 m) jusqu'au Pt. 419, mais sans la région de Ruppoldingen*

District/Commune

Rickenbach	La région sise au nord de la route cantonale T 5* La région de Bornfeld au sud de la courbe de niveau 430 m
Schönenwerd	La région sise au sud de la route cantonale Schönenwerd-Wöschnau, limitée à l'ouest par la courbe de niveau 400 m
Starrkirch-Wil	La région sise au sud de la route de communication Oberwil-Leimgruben
Walterswil	Toute la commune*
Wangen	La région sise au nord de la route cantonale T 5* La région sise au sud de la courbe de niveau 430 m

Lebern

Bellach	La région sise au nord du chemin rural Eschenhof jusqu'à la route conduisant à Oberbellach (Pt. 439), ainsi qu'au nord de la Dorfstrasse
Bettlach	La région sise au nord de la route de Grenchen jusqu'à l'église, ainsi qu'au nord de la Friedhofstrasse*
Flumenthal	La région sise au nord de la route cantonale Soleure-Olten
Grenchen	La région sise au nord de la route cantonale Bienne-Soleure jusqu'au carrefour du Löwen, ainsi qu'au nord de la route de Bettlach*
Hubersdorf	Toute la commune
Langendorf	Toute la commune, sans la région sise au sud de la route de Bellach
Lommiswil	Toute la commune
Niederwil	Toute la commune*
Oberdorf	Toute la commune*
Riedholz	Toute la région sise au nord de la route Soleure-Olten
Rüttenen	Toute la région sans le Königshof*
Selzach	La région sise au nord de la route cantonale jusqu'à l'établissement Schläfli, ainsi que la région Hubacker-Mannwil au nord du chemin rural*

Canton de Bâle-Ville

* La zone intermédiaire élargie comprend les régions mentionnées ci-après, situées en dehors des zones délimitées selon le cadastre de la production animale, de la zone préalpine de collines et de la zone intermédiaire.

Commune

Bettingen	Toute la commune
Riehen	La région sise au sud-est de la ligne de chemin de fer

Canton de Bâle-Campagne

* La zone intermédiaire élargie comprend les régions mentionnées ci-après, situées en dehors des zones délimitées selon le cadastre de la production animale, de la zone préalpine de collines et de la zone intermédiaire.

District/Commune

Arlenheim

Arlenheim	La région sise à l'est de la route principale Dornach-Arlenheim-Münchenstein
Ettingen	Seulement la région Grundmatt, Chrisgarten, Rinelingen
Münchenstein	La région sise à l'est de la route principale Münchenstein-Rütihard-MuttENZ*
MuttENZ	Les régions sises au sud de la ligne Rütihardstrasse-Fröscheckweg-Pfaffenmattweg, sans la plaine de Rütihard jusqu'au Pt. 406 et sans Lachmatt en-dessous de 300 m*
Pfeffingen	Toute la commune*

Liestal

Arisdorf	Toute la commune*
Bubendorf	La région sise à l'ouest du chemin Liestal-Glind-Bubendorf (sans «hintere Frenke») jusqu'au Pt. 378*
Frenkendorf	La région sise à l'ouest du Pt. 318-Frenkendorf-Tüelenrainstrasse-sentier menant à Schllingsrain*
Füllinsdorf	La région sise à l'est de Eichelhof-Chrüzen et de la route Moosmatt-Schöntal jusqu'à la Leimenstrasse (Pt. 392)*
Lausen	La région sise au sud de la ligne de chemin de fer, ainsi qu'au nord de Weihermattweg-Pt. 336-Pt. 326-église de Lausen, ancien stand des cibles Liestal*
Liestal	La région sise à l'ouest de Tüelenrainstrasse-Weidenhubstrasse-Glind*
Pratteln	La région sise à l'ouest de Schöntal-Fraumattstrasse-Heidenlochstrasse
Pratteln	La région sise au sud de la courbe de niveau 300 m à partir du Pt. 318-Wartenbergstrasse-Maienfeldstrasse, limitée à l'est par la ligne de chemin de fer CFF*
Seltisberg	Toute la commune

Sissach

Anwil	Toute la commune
Böckten	Toute la commune*

District/Commune

Buus	Toute la commune*
Gelterkinden	Toute la commune*
Itingen	La région sise au sud de l'ancienne route de campagne Sissach-Itingen-Lausen* La région sise au nord du chemin Weihermatt*
Känerkinden	Toute la commune*
Kilchberg	Toute la commune
Oltingen	Toute la commune*
Rünenberg	Toute la commune*
Sissach	La région sise au nord du chemin Weihermatt jusqu'à la Rheinfeldenstrasse, au nord de l'Ergolz* La région sise au sud de la route de campagne conduisant à Itingen, limitée à l'est par l'autoroute*
Tenniken	Toute la commune*
Thürnen	Toute la commune*
Wenslingen	Toute la commune*
Wintersingen	Toute la commune*
Wittinsburg	Toute la commune*
Zunzgen	Les régions sises à l'ouest de l'autoroute, ainsi qu'à l'est du Diegter-Bach*

Waldenburg

Diegten	Toute la commune*
---------	-------------------

Canton de Schaffhouse

* La zone intermédiaire élargie comprend les régions mentionnées ci-après, situées en dehors des zones délimitées selon le cadastre de la production animale, de la zone préalpine de collines et de la zone intermédiaire.

*District/Commune**Oberklettgau*

Gächlingen	La région sise au nord du chemin rural longeant la frontière communale Chüetel-Pt. 577.9—route de campagne vers le sud sur une distance de 500 m—route de campagne de l'ouest: 500 m jusqu'à la frontière communale*
------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Reiat

Stettlen	Toute la commune*, hormis la région de Feldbrunnen, au-dessous de la forêt Hinterhau/Finstertobel
----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

Schaffhouse

Beringen	Dans le Liebloental: la région sise à l'ouest du chemin de desserte dès la partie inférieure du stand de tir jusqu'au réservoir Chalchofen, puis un peu en
----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

District/Commune

marge, à la cabane forestière de Chäsergass, puis à l'est du chemin vicinal Schönenbuchen-Egg-Talhof-Hägliloosteig, puis au nord de la liaison de ce chemin vicinal jusqu'à la cabane forestière Chäsergass*

Schleitheim

Schleitheim

La région sise au nord de la route cantonale Siblingen-frontière nationale jusqu'à Rank, excepté les régions Widen, Duren et Oberwiesen*

La région sise à l'ouest de Geren entre le Schleithemerbach et la route de campagne Geren-Talmüli

La région sise au sud de la courbe de niveau 500 m Hohbrugg-Hasedel-chemin rural conduisant à la route Schleithheim/Oberhallauerberg-stand de tir-Alphof-chemin rural jusqu'au coin de la forêt de Wosterholz*

Siblingen

La région* sise au nord et à l'est de la ligne: route cantonale Löhningen-Siblingen, jusqu'à l'entrée du village (Lettengarten), le long du chemin vicinal jusqu'à Tüel, au nord de Staabilstrasse, Haldenstrasse, Vitzbodenweg jusqu'à Widenloh (Pt. 505) Tenterenberg-route cantonale; puis, plus loin, dans la région du Chüetel, au nord de la route cantonale/bifurcation Brunnenhof, dès Birkbüelweg, limité à l'est par la forêt (selon plan)

Stein

Hemishofen

La région d'Oberwald, à l'est du chemin vicinal (Pt. 619.1) et au-dessus du chemin de raccordement d'Unterwald, ainsi que la parcelle Nägelsee

Unterklettgau

Hallau

La région sise au nord de la courbe de niveau des 500 m, mais sans les régions Husemerbuck, Untere Egg, Wunderklingen, ainsi que la région d'Hallauerberg: Röti, Rummelen, Möderrain (selon plan)

Oberhallau

La région sise au nord de la courbe de niveau 500 m, excepté la région d'Aspletswies à partir de la route de campagne près du Pt. 527

Trasadingen

La région sise à l'ouest de la courbe de niveau 450 m, excepté la région Holzloch-Steinacker situé au-dessus du vignoble

Wilchingen

La région du Wilchingerberg sise au-dessus du vignoble et du ruisseau près du Tummihof, limitée

District/Commune

au nord-ouest par la courbe de niveau 550 m et le chemin rural Bruderhof-Berghus

Canton de Saint-Gall

La *zone intermédiaire élargie* comprend tout le territoire cantonal situé en dehors des zones délimitées selon le cadastre de la production animale, de la zone préalpine de collines et de la zone intermédiaire

Canton des Grisons

La *zone intermédiaire élargie* comprend tout le territoire cantonal situé en dehors des zones délimitées selon le cadastre de la production animale, de la zone préalpine de collines et de la zone intermédiaire

Canton d'Argovie

* La *zone intermédiaire élargie* comprend les régions mentionnées ci-après, situées en dehors des zones délimitées selon le cadastre de la production animale, de la zone préalpine de collines et de la zone intermédiaire

*District/Commune**Aarau*

Aarau	La région sise au nord du cours de l'Aar
Biberstein	Toute la commune*
Erlinsbach	Toute la commune*
Gränichen	Toute la commune*
Hirschthal	La région de Tal sise à l'est de la route Muhen/Hirschthal-Talstrasse Pt. 449)-chemin du cimetière
Küttigen	Toute la commune*
Muhen	La région sise à l'est de la route principale Suhr/Schöftland puis, dès Unter Muhen, à l'est de la Suhrgasse*
Oberentfelden	La région sise à l'est de la route Weltimatt-passage en dessous de l'autoroute-Am Berg-Muhen*
Suhr	La région sise au sud de l'autoroute

Baden

Baden	Toute la commune, excepté la région de Dättwil sise au sud de l'autoroute
Bellikon	Toute la commune
Bergdietikon	Toute la commune
Birmenstorf	La région sise au nord de la route cantonale Win-

District/Commune

	disch–Birmenstorf–accès à l'autoroute Dättwil (Hôpital cantonal)
Ennetbaden	Toute la commune*
Freienwil	Toute la commune*
Gebenstorf	Toute la commune, excepté la région de Vogelsang et de Geelig, limitée au nord par la ligne Wiesenstrasse–Landstrasse–Grenzstrasse
Killwangen	La région sise au sud de la ligne Brühlweg–Dorfstrasse–Rütthaldenstrasse–Steinbruchstrasse–Poststrasse*
Künten	La région sise à l'est de la Staatsstrasse Niederrohrdorf–Bremgarten*
Mägenwil	La région sise au sud de la route Othmarsingen–Mägenwil–Eckwilstrasse (Pt. 417)–frontière communale
Neuenhof	La région sise à l'ouest de la Zürcherstrasse–Hafnerweg (Pt. 407)–stand des cibles (Pt. 438)*
Niederrohrdorf	La région sise à l'est de la route cantonale Busslingen–Vogelrüti–Niederrohrdorf–Loren–Fislisbach
Oberehrendingen	Toute la commune*
Oberrohrdorf	Toute la commune
Obersiggenthal	La région sise au nord du chemin de l'église et à l'est de la route de campagne
Remetschwil	Toute la commune, excepté la région sise à l'ouest de la route cantonale Vogelrüti–Künten
Spreitenbach	La région sise à l'ouest de la ligne Poststrasse–Kirchstrasse–Eichstrasse (Pt. 411)*
Turgi	Toute la commune
Unterehrendingen	Toute la commune
Untersiggenthal	La région sise au nord du chemin Rebberg–Schlatt–Untersiggingen–route Untersiggingen/Obersiggingen–Kirchweg*
Wettingen	La région sise au nord de la route Baden–(pont sur la Limmat)–Wettingen–Geisswies–Gchütt–Otelfingen
Wohlenschwil	Toute la commune, excepté les régions de Wiege, de Bifang et de Münzel, ainsi que de Moos sise à l'est de la route Rüststal–Büblikon–Wohlenschwil–Tägerig
<i>Bremgarten</i>	
Berikon	Toute la commune
Bremgarten	La région sise au sud de la ligne de chemin de fer
Büttikon	Toute la commune
Eggenwil	La région sise au nord-est de la Staatsstrasse Künten–Bremgarten

District/Commune

Fischbach-Göslikon	La région de Schachen, d'Obermatten et de Moos sise au sud-ouest de la ligne à haute tension
Hägglingen	Toute la commune
Hermetschwil-Staffeln	Toute la commune
Hilfikon	Toute la commune*
Jonen	Toute la commune
Niederwil	La région sise à l'ouest de la ligne Charenwaldstrasse-Hauptstrasse-Schänisweg-Kappelenweg-frontière communale
Oberlunkhofen	Toute la commune
Oberwil-Lieli	Toute la commune*
Rudolfstetten-Friedlisberg	Toute la commune
Sarmenstorf	Toute la commune*
Tägerig	La région sise au sud-ouest de la route Wohlenschwil-Tägerig-Flurwald-stand des cibles
Uezwil	Toute la commune*
Unterkunkhofen	Toute la commune
Villmergen	La région sise à l'ouest du chemin rural Harzrüti/Luegeten-stand des cibles-Büttikonerstrasse-Oberdorfstrasse-Mitteldorfstrasse-Schulhausstrasse-Schwarzhaldenstrasse-lisière de la forêt-courbe de niveau 460 m
Widen	Toute la commune
Wohlen	La région sise au nord-est de la ligne de chemin de fer-Bremgartenstrasse-Jurastrasse-Niderwilerstrasse-Almenweg-chemin de communication Almenstrasse/Anglikon-Dottikonerstrasse
	La région d'Harzrüti sise à l'ouest du chemin rural Harzer-Luegeten
Zufikon	Toute la commune
<i>Brugg</i>	
Auenstein	Toute la commune*
Hausen	La région sise à l'est de la ligne Debrunnenstrasse-Hölzliweg-Sonnhaldenstrasse-Weistrasse (courbe de niveau 400 m)
Mülligen	Pente sud de l'Eiteberg au-dessus de la courbe de niveau 400 m (altitude du stand des cibles)
Oberbözberg	Toute la commune*
Remigen	La région sise à l'ouest de la ligne Rinikerstrasse-Mühlemattstrasse (Pt. 410)-chemin rural conduisant

District/Commune

Riniken	à la Mönthalerstrasse–Mönthalerstrasse–village–Villigenstrasse–Haselweg d'en bas–Hasel* Les régions de Halden et de Chrendel sises à l'ouest de la ligne Brunnmattstrasse–Schneggweg–Veilchenstrasse
Schinznach-Dorf	La région sise à l'ouest de la ligne Veltheimerstrasse–Steinachbrücke–Krummenlandstrasse–Kreuzbrunnen–Bözeneggstrasse–Bözenhaldenhof–en contrebas du vignoble de Bözhalde–Wisstrotten–Villnacherstrasse*
Umiken	Toute la commune
Unterbözberg	Toute la commune*
Veltheim	La région sise à l'ouest de la route locale de communication Schninznach/Veltheim–Wildeggsstrasse–Schlossweg–Schlossrain–bas de la pente jusqu'à Au*
Villigen	La région sise à l'ouest de la route principale Rüfenach–Böttstein*
Villnachern	La région sise à l'ouest de la Bruggerstrasse*
Windisch	La région de Lindhof, de Hölzli et de Chrüzhalden, limitée à l'est par la ceinture de forêt et, à l'ouest, par la courbe de niveau 400 m (altitude du stand des cibles)
<i>Kulm</i>	
Gontenschwil	Toute la commune*
Holziken	La région sise à l'est de l'Uerke, limitée au nord par la route principale (Pt. 443)–bas de la pente jusqu'au cimetière–frontière communale
Leimbach	Toute la commune*
Oberkulm	Toute la commune*
Reinach	Toute la commune*
Schlossrued	Toute la commune*
Schöffland	La région sise à l'est de la ligne Luzernerstrasse–Dorfstrasse–Studenrainstrasse–Juraweg–Buechlisbergweg*
Teufenthal	Toute la commune
Unterkulm	Toute la commune*
Zetzwil	Toute la commune*
<i>Laufenburg</i>	
Eiken	La région sise au sud de la ligne de chemin de fer*, ainsi que les champs présentant des conditions topographiques particulièrement défavorables situés dans la région d'Eilez Eleberg et Wigarten

District / Commune

Etzgen	La région sise au nord de la route reliant la gare du chemin de fer (Pt. 329.6) à Etzgen (Pt. 336)–route de communication conduisant à la route cantonale (Pt. 324)–route cantonale*
Frick	La région sise au sud-ouest de la ligne de chemin de fer, ainsi que la région sise au nord-est de l'autoroute Chaistenbergstrasse (Pt. 365)–Büntenberg (Pt. 352)*
Gipf-Oberfrick	Toute la commune*
Herznach	Toute la commune*
Hornussen	Toute la commune*
Münchwilen	La région sise au sud de la ligne de chemin de fer*
Oeschgen	La région sise à l'ouest de la ligne de chemin de fer, ainsi que la région sise au nord-est de Büntenweg (Pt. 352)–Türmattweg–rue du village–Binzweg (Pt. 361)–Altisackerwald–bas de la pente–chemin rural Brümliken*
Schwaderloch	La région sise au sud de la route cantonale Laufenburg–Leibstadt*
Ueken	Toute la commune*
<i>Lenzburg</i>	
Ammerswil	Toute la commune
Boniswil	Toute la commune*
Dintikon	La région sise à l'ouest de la ligne qui, suivant le pied de la pente, va de la frontière de Villmergen au coin de la forêt d'Herrliberg par la Lättbergstrasse–Dorfstrasse–Ammerswilstrasse–Scheibenstandweg
Egliswil	La région sise à l'est de la ligne Wilweg–Brüggli (Pt. 446)–Seonerstrasse–Seengerstrasse–Zopfweg–courbe de niveau 460 m*
Fahrwangen	Toute la commune*
Hallwil	La région sise à l'ouest de la ligne de chemin de fer
Henschiken	La région de Büel
Meisterschwanden	Toute la commune
Schafisheim	La région sise à l'ouest de la ligne coin de la forêt–Chrumbacher–Schürzstrasse d'en haut–Schulrain–Paradiesstrasse–Sandweg–Erlenweg–Wilstrasse (Pt. 442)–lisière de la forêt jusqu'à Hinterberg–bifurcation Bettetal (Pt. 430)–frontière communale
Seengen	La région sise au sud de la route cantonale Boniswil–Seengen (Pt. 477)
	La région sise à l'est de Egliswilerstrasse–Siglisbühlweg–Im Feld–bas de la pente–frontière communale
Seon	La région sise au nord-ouest du Aabach–ligne de

District/Commune

chemin de fer, limitée au nord par la lisière de la forêt Siglismühle–Schnäggenrain–route d'Aarau–Fornholz (Pt. 452)–Schlafsheimerstrasse–Scheuerbergstrasse–stand des cibles–lisière de la forêt*

Muri

Aristau	Toute la commune
Benzenschwil	Toute la commune*
Besenbüren	Toute la commune
Boswil	Toute la commune*
Bünzen	Toute la commune
Merenschwand	Toute la commune
Muri	Toute la commune*
Rottenschwil	Toute la commune
Waltenschwil	La région sise au sud-ouest de la frontière communale Heumoosweg–route cantonale 124–Gänglistrasse–Büelisacherstrasse–Sauackerstrasse–ainsi qu'à l'est de Zelglistrasse–«Auf und nieder»–frontière communale

Rheinfelden

Möhlin	La région de Hübel sise au-dessus du chemin rural (Pt. 351), ainsi qu'au-dessus de la courbe de niveau 370 m–chemin rural Ziegelhof–Zeiningen
Stein	La région sise au sud de l'autoroute*
Zeiningen	La région sise au sud de l'autoroute Juchgasse–Mitteldorf–Oberdorf–Wydenbergweg–chemin rural conduisant au Ziegelhof*
Zuzgen	Toute la commune*

Zofingue

Aarburg	La région sise à l'est de la ligne de chemin de fer d'Olten à Aarburg
Attelwil	Toute la commune
Brittnau	Toute la commune
Kirchleerau	Toute la commune*
Kölliken	La région sise à l'ouest de Aegelmoosstrasse–Schönenwerdstrasse–ligne de chemin de fer (Pt. 430)–Chatzenbühlstrasse–passage sous l'autoroute–frontière communale*
Moosleerau	Toute la commune*
Murgenthal	Toute la commune
Ofringen	La région sise au sud-est de l'autoroute–route principale d'en bas–route principale d'en haut*

District/Commune

	La région sise au nord de la ligne Dorfbach–Lauterbachstrasse–Langerenweg–Langerenrain–lisière de la forêt–frontière communale
Reitnau	Toute la commune*
Rothrist	La région sise au sud du Rotkanal (Pt. 409)–Oberwilerweg–Galliweg–Breitestrasse–Schellbergweg–Sennhofweg–Hauptstrasse–Aeschwuerweg–Hardbach
Safenwil	Toute la commune
Staffelbach	La région sise à l'est de la Stoltenstrasse La région sise au sud de Kirchleeraustrasse–Stammrain–Roschbrunnenstrasse, ainsi qu'à l'ouest de la ligne Oberfeldweg–Bolistrasse–chemin rural Weid/Tannbrunnen*
Strengelbach	La région sise au sud de la Zofingerstrasse, ainsi qu'à l'ouest de la pente du Sägetstrasse–bas de Oelirain–Hardbach (Pt. 416)
Vordemwald	Toute la commune
Zofingue	La région sise à l'est de la ligne de chemin de fer*
<i>Zurzach</i>	
Böttstein	La région sise au sud-ouest de la ligne Chänebüel–Flue–Graben et Bachtobel*
Döttingen	La région sise au nord de la Surb
Endingen	Toute la commune*, excepté la région d'Oberfeld limitée par la ligne à haute tension, Firsthalden et Littenbach, ainsi que la région de Seemli, limitée par le chemin rural Mühlhalden/Schlatt et la Seemilstrasse
Fisibach	La région sise au sud de la ligne Belchenstrasse–Dorfstrasse–Mitteldorfstrasse–Bachserstrasse–Alte Sanzenbergstrasse–Sanzenbergstrasse (Pt. 424.7)–chemin rural conduisant à droite à la lisière de la forêt*
Klingnau	La région sise au sud-est de Aspenrain–Höngersteighauli–Zürigasse–ligne de chemin de fer*
Leibstadt	La région sise au sud de la route cantonale Schwarerloch–Leibstadt–Strick*
Lengnau	Toute la commune*
Leuggern	La région sise à l'ouest de la route Strick–Hettenschwil, excepté la région de Regenhalden La région sise à l'ouest du chemin rural conduisant au stand des cibles–courbe de niveau 370 m jusqu'à Hinterbänkler–lisière de la forêt jusqu'à Fehrental–Schlatterstrasse*
Mellikon	Toute la commune*

District/Commune

Rekingen	La région sise au sud de la ligne de chemin de fer
Rietheim	La région sise au sud-ouest de la ligne de chemin de fer, excepté Laubberghof et Berg
Schneisingen	Toute la commune*, mais sans la région de Schladwiesen, Loozelg, Angeli et Aemmert délimitée à partir de la maison d'école de la manière suivante: Schulhausstrasse–Sonnhalden–chemin vicinal au sud d'Aemmet–Schladstrasse–Goldbach (le long de la plaine)–Lengnaustrasse–Widen–le chemin qui domine Bächliacker–Zelgistrasse; toutefois y compris Bücke
Tegerfelden	La région sise au nord de la Surb
Unterendingen	La région sise à l'est de la Surb–pont sur la Surb–Gasse–Judenweg, ainsi que la pente située au sud du chemin rural Boll*
Zurzach	La région sise au sud de la ligne de chemin de fer

Canton de Thurgovie

* La zone intermédiaire élargie comprend les régions mentionnées ci-après, situées en dehors des zones délimitées selon le cadastre de la production animale, de la zone préalpine de collines et de la zone intermédiaire.

*District/Commune**Arbon*

Arbon	Toute la commune
Dozwil	Toute la commune
Frasnacht	Toute la commune
Egnach	La région sise au nord de la route principale Amriswil–Steinebrunn–Neukirch–Ebnet
Hefenhofen	Toute la commune
Horn	Toute la commune
Kesswil	La région sise au sud et à l'est de la ligne Liren–Schützenhausstrasse (Pt. 448)–route jusqu'à la rive du lac (Pt. 397.8)
Sommeri	Toute la commune
Roggwil	La région sise à l'ouest de la route principale Ebnet–Mallisdorf–Roggwil village–Landquart
Romanshorn	Toute la commune
Salmsach	Toute la commune
Uttwil	Toute la commune

Bischofszell

Amriswil	Toute la commune*
Biessenhofen	Toute la commune

District/Commune

Buhwil	La région sise au sud de la ligne route Istighofen-Hinterbuhwil-Schönenberg*
Engishofen	Toute la commune
Ennetaach	Toute la commune
Erlen	Toute la commune
Götighofen	Toute la commune*
Kradolf	La région sise à l'est de la route principale Bischofszell-Sulgen
Kümmertshausen	Toute la commune
Oberaach	Toute la commune
Riedt	Toute la commune
Schönenberg	Toute la commune
Sulgen	La région sise à l'est de la route principale Kradolf-Sulgen-Opfershofen

Frauenfeld

Aadorf	Toute la commune
Aawangen	Toute la commune
Eschikofen	La région sise au sud de la route principale
Ettenhausen	Toute la commune
Frauenfeld	La région sise au sud de la ligne Wellhauserweg-Zürcherstrasse
Gachnang	Toute la commune
Gerlikon	Toute la commune
Guntershausen bei Aadorf	Toute la commune
Harenwilen	Toute la commune
Hüttlingen	La région sise au sud de la route principale
Islikon	La région sise au sud de la ligne de chemin de fer
Lustdorf	Toute la commune
Matzingen	Toute la commune
Mettendorf	A l'est du village, la région sise au sud de la route principale; à l'ouest du village, uniquement la région de Schnätzer située au-dessus du chemin rural conduisant à Wellhausen
Oberwil	La région sise au sud de la ligne de chemin de fer
Stettfurt	Toute la commune
Thundorf	Toute la commune
Wellhausen	A l'ouest du village, la région sise au-dessus du chemin rural Wellhausen-Unter Griesen; à l'est du village, la région sise au-dessus du chemin rural bifurcation immeuble Rohr
Wittenwil	Toute la commune

*District / Commune**Kreuzlingen*

Alterswilen Toute la commune
 Altishausen Toute la commune
 Altnau La région sise au sud de la ligne ouest-est: chemin rural parallèle à la route principale au sud de Neuwinklen-Geusenbach-Güttingerstrasse-Bütenstrasse-première route de campagne au sud de la Güttingerstrasse

Bottighofen La région sise au sud de la forêt

Dippishausen Toute la commune

Dünnershaus Toute la commune

Ellighausen Toute la commune

Engwilen Toute la commune

Ermatingen La région sise au sud de la ligne ouest-est: Haldenhof-Pt. 472-Lanterschwilen-route de campagne-forêt de Pfaffenrain-route de campagne au sud de Kirchenacker-Pt. 523-Pt. 502

Güttingen La région sise au sud de la ligne Mattenhofstrasse-Hauptstrasse-Sonnenbergstrasse-Schützenhausstrasse

Herrenhof Toute la commune

Illighausen Toute la commune

Kreuzlingen La région sise au sud de la ligne ouest-est: courbe de niveau 500 m jusqu'à la route principale Bätershausen-frontière communale jusqu'au Forrenhölzli est-barrage antichars-lisière de la forêt au nord de Mössli-Pt. 480-chemin rural Melgenten ouest-Melgenten est

Landschlacht La région sise au nord de la route Hasenrüti-Neuwinklen

Langrickenbach Toute la commune

Lipperswil Toute la commune

Lippoldswilen Toute la commune

Neuwilen Toute la commune

Oberhofen/Lengwil Toute la commune, excepté la région sise au nord de la route de campagne Melgenten est

Schönenbaumgarten Toute la commune

Siegershausen Toute la commune

Sonterswil Toute la commune

Tägerwilen La région sise au sud de la courbe de niveau 500 m

Wäldi Toute la commune

Zuben Toute la commune

Münchwilen

Affeltrangen Toute la commune

District/Commune

Balterswil	Toute la commune*
Bettwiesen	Toute la commune*
Buch bei Märwil	Toute la commune
Eschlikon	Toute la commune
Fischingen	La région Wis/Anwil*
Horben	Toute la commune
Kalthäusern	Toute la commune
Lommis	Toute la commune
Märwil	Toute la commune
Münchwilen	Toute la commune*
Schönholzerswilen	Toute la commune*
Sirnach	Toute la commune*
Tägerschen	Toute la commune*
Tobel	Toute la commune
Wallenwil	Toute la commune
Wängi	Toute la commune*
Weingarten/Lommis	Toute la commune
Wetzikon	Toute la commune
Wiezikon	Toute la commune*
Zezikon	Toute la commune

Steckborn

Berlingen	Toute la commune
Dettighofen	Toute la commune
Eschenz	La région sise au sud de la ligne est-ouest: ligne de chemin de fer jusqu'à Müsbach, puis en contrebas jusqu'à la bifurcation au-delà de Guggenbühl, au bas de la pente, la cote 450 entre Müsbach et Auerbach et la limite communale
Fruhtwilen	Toute la commune
Gündelhart	Toute la commune
Herdern	La région sise au nord de la ligne ouest-est: route principale Pfyñ-Herdern-Kalchrain
Homburg	Toute la commune
Hüttwilen	La région sise au nord de la ligne ouest-est: courbe de niveau 500 m-Kalchrainstrasse-lisière de la forêt de Büelen
Kaltenbach	La région sise au sud de la ligne ouest-est: Unter Giger-Bleurtilhausen-limite cantonale le long du chemin vicinal et de la route principale au-dessous d'Hopschür, Försterhaus, Sängi et Steigacker
Lanzenneunforn	Toute la commune
Mammern	La région sise au sud de la ligne: route principale

District/Commune

	Glarisegg–Mammern jusqu'au passage à niveau–ligne de chemin de fer*
Müllheim	Uniquement la région de Langenhart/Sonnenberg sise au-dessus de la courbe de niveau 435 m
Nussbaumen	La région sise au nord de la ligne ouest-est: chemin rural Oelenberg–oberste Rebbergstrasse–Bergstrasse–Burgengass–Kalchenackerstrasse–Birchenweg
Pfyn	La région sise au nord de la ligne ouest-est: Route d'Herdern–Pt. 443–Pt. 451.8–lisière de la forêt jusqu'à la route Pfyn/Hungerbüehl–pylone métallique 33–chemin rural est
Raperswilen	Toute la commune*
Salenreutenen	Toute la commune*
Salenstein/ Mannebach	Toute la commune
Steckborn	Toute la commune*
<i>Weinfeldern</i>	
Amlikon	La région sise au sud de la Thur
Andhausen	Toute la commune
Andwil	Toute la commune
Berg	Toute la commune
Birwinken	Toute la commune
Bissegg	Toute la commune
Bussnang	Toute la commune
Donzhausen	Toute la commune
Dotnacht	Toute la commune
Engwang	La région sise à l'est de la ligne: route de Grueb-müli–Engwang–Hof–Joppenhus–lisière de la forêt au nord de Schlatt
Frittschen	Toute la commune
Graltshausen	Toute la commune
Griesenberg	Toute la commune, excepté la région sise au nord de la route Bonau/Eschikofen
Guntershausen	Toute la commune
Happerswil/Buch	Toute la commune
Hessenreuti	Toute la commune
Hugelshofen	Toute la commune
Illhart	La région sise au nord de la route principale Müllheim–Kreuzlingen
Istighofen	Toute la commune, excepté la région de Thurau sise au nord de la route Bürglen–Istighofen–Buhwil
Klarsreuti	Toute la commune
Lanterswil	Toute la commune*

District / Commune

Leimbach	Toute la commune
Märstetten	La région sise au nord-est de la ligne est-ouest: Bachtobelstrasse–Rueberbaumstrasse–Kirchgasse–Engwilerstrasse
Mattwil	Toute la commune
Mauren	La région sise au nord de la ligne ouest-est: Hardstrasse–Mauren village–Dohlenstrasse–route principale Berg/Opfershofen
Mettlen	Toute la commune
Oberbussnang	Toute la commune
Opfershofen	La région sise à l'est de la route Sulgen–Berg
Oppikon	Toute la commune
Reuti/Weinfeld	Toute la commune
Rothenhausen	Toute la commune
Strohwillen	Toute la commune
Weerswillen	Toute la commune
Weinfeld	La région sise au nord de la ligne est-ouest: chemin rural Unterhard–ligne de chemin de fer–route de Frauenfeld–Bachtobelstrasse

Canton de Vaud

* La zone intermédiaire élargie comprend les régions mentionnées ci-après, situées en dehors des zones délimitées selon le cadastre de la production animale, de la zone préalpine de collines et de la zone intermédiaire.

*District / Commune**Aigle*

Bex	La région située au-dessus de la route Châtel–Bex l'Avançon, Prénou y compris, ainsi que la région de Crie
Lavey-Morcles	Toute la commune*
Ollon	La colline de St-Triphon, ainsi que la région située au-dessus de la route Sala–Villy; puis Villy jusqu'à Ollon seulement les terrains situés au-dessus des vignes*

Aubonne

Aubonne	Seulement la région Les Ancelles entre la route Aubonne–Pizy et le canal dérivé de l'Armary, non compris la Pra
Bougy-Villars	La partie du territoire communal située entre la côte boisée du Signal de Bougy et la forêt de Bossenat
Montherod	La région de Champ Court, La Reculanne, Montilier, La Chaussée, Le Moulin

District/Commune

Pizy La région située à l'est des forêts de Grands Devens et Petits Devens

Avenches

Avenches Seulement la partie du territoire communal sise à l'est du Bois de Châtel dans le vallon du Chandon

Donatyre Les régions de la Planche et du Moulin Gris seulement

Oleyres Toute la commune, sauf les régions de Montau et Sur Vuaty à l'est de la route Vuaty-Oleyres, ainsi que la région du Moulin au nord-ouest du village

Echallens

Bottens La région située au-dessus de la route cantonale Cugy Bottens-Poliez-Pittet*

Bretigny-sur-Morrens La région sise à l'est de la route cantonale Le Mont-Bottens*

Cugy La région sise à l'est de la route cantonale Le Mont-Bottens

Goumoens-le-Jux Seulement l'extrémité nord du territoire, Le Brésil

Grandson

Bonvillars La région située au-dessus du chemin du bas des vignes St-Maurice-Bonvillars*

Champagne Seulement les régions de la Prise et Bas des Bois sises au-dessus des vignes de St-Maurice

Concise La région de la Fin en contre-haut du chemin rural passant par les Pts 513, 525 et 519, et de la route cantonale Concise-Mutrux, ainsi que toute la partie de la commune sise au nord-est de la Dia*

Corcelles-près-Concise La région sise au-dessus des vignes, en contre-haut du chemin rural passant par les Pts 513, 497 et le bas du Bois de Chênes*

Fontaines-sur-Grandson La région située au nord de la route cantonale Fontaines-Grandevent, ainsi que du chemin rural de Croset à l'est du village*

Onnens La région située en contre-haut des vignes de Chasagne*

Lausanne

Belmont-sur-Lausanne La région située au nord de la ligne CFF Lausanne-Berne*

Epalinges Toute la commune*

District / Commune

Lausanne	La région comprise entre le Flon Morand et la Chandelar*
Le Mont-sur-Lausanne	La région sise à l'est de la ligne tracée par le ruisseau entre La Clochatte et Petit Mont, puis par la route cantonale Le Mont-Cugy*
Pully	La région située au-dessus du Bois de la Chenaula*

Lavaux

Chexbres	La partie du territoire communal située au-dessus du vignoble*
Cully	La partie du territoire communal située au-dessus du vignoble*
Eppesses	La région située au nord de la ligne CFF Lausanne-Berne*
Grandvaux	La région située au nord de la ligne CFF Lausanne-Berne*
Lutry	La région située au nord de la ligne CFF Lausanne-Berne*
Puidoux	La partie du territoire communal sise en contre-haut du vignoble*
Riex	La région située au nord de la ligne CFF Lausanne-Berne*
St-Saphorin	La région située au nord de la ligne CFF Vevey-Chexbres*
Villette	La partie du territoire communal située en contre-haut de la ligne CFF Lausanne-Berne*

Moudon

Bussy-sur-Moudon	La région sise entre la Cerjaule et le Bois du Gros Chêne, ainsi que celle sise au nord-est du cimetière, en contrebas du chemin passant vers celui-ci, y compris Praz Calâ
Cremin	Les régions du cimetière, La Taille et la Chasse sises au sud-est du village et en contrebas de la route cantonale Lucens-Cremin, ainsi que Gros Champ et Quatre Poses
Curtilles	Toute la commune, à l'exception de la plaine de la Broye au nord-ouest du chemin rural reliant Pré Cerjat à Curtilles, ainsi que de la région sise en contrebas de la côte du Grand Bois-La Tassonnaire
Dompierre	Toute la commune*
Forel-sur-Lucens	La partie du territoire communal sise au nord-ouest de la ligne tracée par les routes et chemins menant de La Croix-Dessus à Pissevache par Forel-Dessus et

District/Commune

	Forel-Dessous, ainsi que Champ de Romont et Quatre Poses*
Lucens	Les régions de Moille, Pra Bacon, Communs d'en Haut, ainsi que les exploitations de l'Essert, Ponty et Praz Calâ
Moudon	Seulement les régions sises en contre-haut des routes Moudon-Thierrens et Moudon-Rossenges, ainsi que l'exploitation de Valacrêt; puis la partie du territoire communal située au sud-est de la ligne passant par la Baume-Le Plan-La Clergère*
Ogens	Le flanc est du territoire, hormis la région de la Crête*
Peyres-Possens	Toute la commune*
Rossenges	Toute la commune*
Syens	Toute la commune
Vucherens	Toute la commune*
<i>Orbe</i>	
Agiez	Uniquement la région sise entre le Bois des Dailles et la Combe
Bofflens	La région sise au sud de Riondan et à l'ouest de la ligne CFF, celles de Sur Romane et Chaney, ainsi que la bande de terrain qui va de la Frétire aux Combes
Croy	Toute la commune, excepté la région de Bru et d'Etang d'Arnex
<i>Oron</i>	
Vuillens	Toute la commune*
<i>Payerne</i>	
Cerniaz	Toute la commune
Champtauroz	Toute la commune, non compris les régions de la Gaité, Montévau, Haut du Mont et Plan sises au nord-ouest de la ligne passant par le route de Vuis-sens, puis par le chemin rural et le Gottau jusqu'au Pt. 719
Combremont-le-Grand	Les régions des Esserts, Autavaux, Orgemont comprises entre la route Combremont-le-Grand-Nuvilly et le chemin rural menant du village aux Esserts par Marvey, y compris l'extrémité nord-est de la dépression de Derrière Vernex; puis la région d'Aclex, ainsi que celle limitrophe de la commune de Chapelle FR à l'est du Haut des Bois-Le Signal

District / Commune

Henniez	Seulement la région de Pra Tsérère au sud du ravin de La Râpe
Sassel	Les régions de Champ de la Croix, Le Préleret, Bioleyre, Grange d'en Haut et Bonne Eygue, côté nord-ouest
Sédeilles	Toute la commune*
Seigneux	Toute la région sise au sud-est de la route cantonale Lausanne-Payerne entre les Carronets et Henniez, hormis celle de Moulin Creux*
Trey	Uniquement le flanc est du territoire, au-dessus de la route cantonale, du Haut de Biolle à Malafin
Treytorrens	Toute la commune, non compris la région située au nord-ouest de la ligne passant par le chemin rural menant du Bois du Mont aux Grosses Pierres, puis dès la route cantonale Pt. 675, par le chemin des Grands Champs, non compris la région des Grands Champs
Villarzel	Toute la commune, non comprise la région sise au sud et au sud-est de la ligne passant par La Râpe-Perte-Les Sauges-Le Dévin

Rolle

Mont-sur-Rolle La région des Granges*

Yverdon

Bioley-Magnoux L'extrémité sud-est du territoire, de Plataire aux Larrets*

Canton du Valais

La *zone intermédiaire élargie* comprend tout le territoire au-dessus du vieux pont de Saint-Maurice, situé en dehors des zones délimitées selon le cadastre de la production animale, de la zone préalpine de collines et de la zone intermédiaire.

Canton de Neuchâtel

* La *zone intermédiaire élargie* comprend les régions mentionnées ci-après, situées en dehors des zones délimitées selon le cadastre de la production animale, de la zone préalpine de collines et de la zone intermédiaire.

*District / Commune**Boudry*

Bevaix La région sise au nord de la ligne de chemin de fer,

District / Commune

	excepté les régions d'Archessus et de Rugenet à l'ouest par le chemin conduisant à Le Suif (Pt. 526)*
Bôle	La région sise au nord de la ligne de chemin de fer
Boudry	La région sise au nord de la ligne de chemin de fer, excepté Perreux*
Colombier	La région sise au nord de la ligne de chemin de fer
Corcelles-Cormondrèche	Toute la commune*
Gorgier	Toute la commune*
Peseux	Toute la commune
Rochefort	Toute la commune*
St-Aubin-Sauges	Toute la commune*
Vaumarcus	Toute la commune*

Neuchâtel

St-Blaise	La région sise au nord de la ligne de chemin de fer Neuchâtel-Bienne*
Cornaux	La région sise au nord de la courbe de niveau 460 m
Cressier	La région sise au nord de la courbe de niveau 460 m
Hauterive	Toute la commune
Le Landeron	La région sise au nord de la ligne de chemin de fer*
Neuchâtel	Toute la commune*

Canton du Jura

La *zone intermédiaire élargie* comprend tout le territoire cantonal situé en dehors des zones délimitées selon le cadastre de la production animale, de la zone préalpine de collines et de la zone intermédiaire.

Zone intermédiaire selon l'article 24^{bis}, 1^{er} alinéa, lettre c

(cpa = cadastre de la production animale)

Canton de Zurich*District/Commune**Affoltern*

Aeugst	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Affoltern am Albis	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Bonstetten	Toute la commune
Hausen am Albis	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Hedingen	Toute la commune
Kappel am Albis	Toute la commune
Knonau	Toute la commune
Maschwanden	Toute la commune
Mettmenstetten	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Obfelden	La région sise au-dessus de 400 m
Ottenbach	Les exploitations sises au-dessus de 470 m
Rifferswil	Toute la commune
Stallikon	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Wettswil	Toute la commune

Hinwil

Bubikon	Toute la commune
Dürnten	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Gossau ZH	Toute la commune
Grüningen	Toute la commune
Hinwil	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
Rüti ZH	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Seegräben	Toute la commune
Wetzikon ZH	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines

*District / Commune**Horgen*

Adliswil	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Horgen	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Kilchberg ZH	Toute la commune
Langnau am Albis	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Oberrieden	Toute la commune
Richterswil	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Rüschlikon	Toute la commune
Thalwil	Toute la commune
Wädenswil	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines

Meilen

Erlenbach ZH	Toute la commune
Herrliberg	Toute la commune
Hombrechtikon	Toute la commune
Küsnacht ZH	Toute la commune
Männedorf	Toute la commune
Meilen	Toute la commune
Oetwil am See	Toute la commune
Stäfa	Toute la commune
Uetikon	Toute la commune
Zumikon	Toute la commune

Pfäffikon

Hittnau	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Kyburg	Toute la commune, sans les exploitations de Billikon, Mülau et Seemer Rüti
Pfäffikon ZH	La région sise entre la route de Russikon, jusqu'à l'emplacement de stationnement des bateaux à Pfäffikon, et la zone préalpine de collines, y compris Talhof et Rutschberg
Russikon	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Weisslingen	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Wildberg	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines

*District / Commune**Uster*

Dübendorf	Les régions sises au-dessus de 500 m
Egg	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Fällanden	Les régions sises au-dessus de 500 m
Maur	Toute la commune
Mönchaldorf	Toute la commune
Uster	Uniquement les exploitations de Sulzbach, Rotenrain et Trimuele

Winterthour

Elgg	Les régions sises entre 600 m et la zone préalpine de collines
Hofstetten bei Elgg	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Schlatt	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Turbenthal	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Winterthour	Uniquement les régions de Mulchlingen, Iberg, ainsi qu'une partie de celles d'Eidberg et Ricketwil (délimitation selon plan)
Zell ZH	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines

Zurich

Aesch bei Birmensdorf	Toute la commune
Birmensdorf ZH	Toute la commune
Uitikon	Uniquement la région de Ringlikon
Urdorf	Les exploitations d'Unter- et Mittler-Repischtal
Zollikon	Toute la commune
Zurich	Les régions sises au-dessus de 500 m sans Höggerberg

Canton de Berne*District / Commune**Aarberg*

Radelfingen	Les exploitations de Landerswil et Oberholz, ainsi que celle de Walter Hämmerli-Tschannen, Igelrain
Seedorf BE	Les exploitations de Hasli

*District/Commune**Aarwangen*

Auswil	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Gondiswil	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Kleindietwil	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Leimiswil	Uniquement Lindenholz
Madiswil	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Melchnau	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Obersteckholz	Toute la commune
Rohrbach	Les régions sises en dehors de la zone préalpine des collines
Rütschelen	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Untersteckholz	Toute la commune

Berne

Bolligen	Les régions sises entre 670 m et la zone préalpine de collines, ainsi que la zone I du cpa, sans Gässliacher, Stockachern et Stockeren
Muri bei Bern	Uniquement les exploitations d'Amslenberg
Stettlen	En dehors de la zone préalpine de collines, uniquement les exploitations d'Unter-Aeschi et Dälen
Vechigen	En dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa, uniquement les exploitations d'Aeschi et Neuhus
Wohlen bei Bern	Les exploitations de Werner Moser, Neuhus, Ernst Staudenmann, Lochmatt, Heinrich Tschannen, Vorderere Bächlern et Ernst Wasmer, Innerberg

Berthoud

Berthoud	Les exploitations suivantes: Eggen, Binzberg, Fischer-mätteli, Ziegelei et Lochbach
Hasle bei Burgdorf	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Heimiswil	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Oberburg	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa, mais sans l'enclave Rohrmoos

District / Commune

Wynigen Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa

Konolfingen

Biglen Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa

Freimettigen Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa

Grosshöchstetten Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines

Häutligen Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines, mais sans Tannli et Tannlimatt

Konolfingen Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa

Mirchel Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines

Niederhünigen Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa

Oberwichtlach La région sise au-dessus de 650 m

Schlosswil Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I et II du cpa

Worb En dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa, les exploitations de Leen, Gage-Löli, Enggistein, Rohrmis, Wisge, Lochi, Ried et Wislen

Zäziwil Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa

Laufon

Brislach Toute la commune

Laufon Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines

Röschenz Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines

Wahlen Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines

Zwingen Toute la commune

Schwarzenburg

Wahlern Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa

Seftigen

Burgistein La région sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa

District/Commune

Gelterfingen	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Gerzensee	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Gurzelen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Jaberg	Toute la commune
Kaufdorf	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Kienersrüti	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Kirchdorf BE	Toute la commune
Kirchenthurnen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Lohnstorf	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Mühledorf BE	Toute la commune
Mühlethurnen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Noflen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Rümligen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Seftigen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Toffen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Wattenwil	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
<i>Signau</i>	
Langnau im Emmental	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I, II et III du cpa
Lauperswil	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
Rüderswil	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
Signau	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
<i>Thoune</i>	
Heimberg	Les régions sises entre la cote 570 et la zone préalpine de collines, y incluses les régions de Cholmatt, Bümberg et im Cher

District / Commune

Hilterfingen	Les exploitations sises en dehors de la zone I du cpa
Steffisburg	Les exploitations sises entre 580 m et la zone pré-alpine de collines, ainsi que la zone I du cpa
Thierachern	La région sise à l'ouest du Glütschbach et de la zone préalpine de collines
Uebeschi	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Uetendorf	Les exploitations sises au-dessus de 560 m et l'exploitation Entenried

Trachselwald

Affoltern im Emmental	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Dürrenroth	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Huttwil	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Lützelflüh	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Rüegsau	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Sumiswald	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Trachselwald	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa

Canton de Lucerne*District / Commune**Entlebuch*

Werthenstein	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
--------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

Hochdorf

Aesch LU	Toute la commune
Altwil	Toute la commune
Ballwil	Toute la commune
Emmen	Toute la commune
Ermensee	Toute la commune
Eschenbach LU	Toute la commune
Gelfingen	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Hämikon	Toute la commune
Hitzkirch	Toute la commune

District / Commune

Hochdorf	Toute la commune
Hohenrain	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Inwil	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Lieli	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Mosen	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Rain	Toute la commune
Retschwil	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Römerswil	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Rothenburg	Toute la commune
Schongau	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Sulz LU	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines

Lucerne

Buchrain	Toute la commune
Dierikon	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Ebikon	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Gisikon	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Greppen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
Honau	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Horw	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Kriens	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
Littau	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Lucerne	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Malters	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
Meggen	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines

District/Commune

Meierskappel	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Root	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Weggis	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
<i>Sursee</i>	
Beromünster	Toute la commune
Büron	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Buttisholz	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Eich	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Geuensee	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Grosswangen	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Gunzwil	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Hildisrieden	Toute la commune
Knuttwil	Toute la commune
Mauensee	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Neudorf	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Neuenkirch	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Nottwil	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Oberkirch	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Pfeffikon	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Rickenbach LU	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Ruswil	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
Schenkon	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Schlierbach	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines

District/Commune

Schwarzenbach	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Sempach	Toute la commune
Sursee	Toute la commune
Triengen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Wilihof	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Winikon	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Wolhusen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
<i>Willisau</i>	
Alberswil	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Altishofen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Buchs LU	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Dagmersellen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Egolzwil	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Ettiswil	Toute la commune
Gettnau	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Kottwil	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Menznaun	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
Nebikon	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Ohmstal	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Pfaffnau	En dehors de la zone préalpine de collines, uniquement les exploitations: Studenweid, Stempechgraben, Chli Sonnhalden, Unter- und Ober-Berghof
Schötz	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Uffikon	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Wauwil	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines

District/Commune

Willisau-Land	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
Willisau-Stadt	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Zell LU	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa

Canton de Schwyz*District/Commune**Höfe*

Freienbach	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Wollerau	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa

Küssnacht

Küssnacht am Rigi	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
-------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

March

Altendorf	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I, II et III du cpa
Galgenen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I, II et III du cpa
Lachen	Toute la commune
Reichenburg	Les exploitations sises en dehors de la zone I du cpa
Schübelbach	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I, II et III du cpa
Tuggen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Wangen SZ	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines

Schwyz

Arth	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Ingenbohl	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Schwyz	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Steinen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa

*District/Commune***Canton d'Unterwald-le-Haut**

Alpnach	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Sarnen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa

Canton d'Unterwald-le-Bas

Buochs	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Ennetbürgen	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Ennetmoos	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Oberdorf NW	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Stans	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Stansstad	Les exploitations sises en dehors des zones du cpa

Canton de Glaris

Bilten	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Mollis	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Näfels	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Niederurnen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Oberurnen	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa

Canton de Zoug

Baar	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Cham	Toute la commune
Hünenberg	Toute la commune
Risch	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Steinhausen	Toute la commune
Zoug	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa

*District/Commune***Canton de Fribourg***Broye*

Chapelle (Broye)	Uniquement les exploitations de Coumin-dessous et dessus
Cheiry	Toute la commune
Prévondavaux	Toute la commune
Viüssens	Uniquement la région des Esserts Particuliers et de l'Esserts des Marais

Glâne

Auboranges	Toute la commune
Billens	Toute la commune
Blessens	Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Châtonnaye	Uniquement Grange des Bois
Chavannes-les-Forts	Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Chavannes-sous-Orsonnens	Toute la commune
Ecublens FR	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Gillarens	Toute la commune
Hennens	Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Lussy FR	Toute la commune
Mézières FR	Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Montet (Glâne)	Toute la commune
Promasens	Toute la commune
Romont FR	Toute la commune
Rue	Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Siviriez	Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Ursy	Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Vauderens	Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Villaraboud	Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Villarimboud	Toute la commune
Villaz-St-Pierre	Toute la commune

District/Commune

Vuarmarens Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines

Sarine

Arconciel Toute la commune en dehors de la zone préalpine de collines

Autigny Seulement les exploitations de «Le Moulin»

Ependes FR Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa

Estavayer-le-Gibloux Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines

Farvagny-le-Grand Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines

Farvagny-le-Petit Toute la commune, hormis la zone préalpine des collines

Grenilles Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines

Marly La région de Pré Novel et l'ancienne commune de Chésalles

Pierrafortscha Uniquement la région de Morvin

Rossens FR La région comprise entre la zone préalpine de collines et la ligne qui va des Cases au Pt. 704

Singine

Alterswil La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa

Heitenried La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa

St-Antoine La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa, sauf Eggeli, Burg, Niedermuren, Aebnet, Menzishuszelg et Menzishus

St-Ours Les régions de Mageri Au, Brändli, Christlisberg, Frohmatt, Ober Tasberg, Engertswil et St-Ours (village)

Tavel Les exploitations de Brunnenberg

Veveyse

Granges (Veveyse) Toutes les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa

*District/Commune***Canton de Soleure***Balsthal-Tal*

Aedermannsdorf	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
Balsthal	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
Herbetswil	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
Laupersdorf	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
Matzendorf	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa

Dorneck

Gempen	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
--------	-----------------------------------------------------------

Thierstein

Breitenbach	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Büsserach	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines

Canton de Schaffhouse*Reiat*

Büttenhardt	Toute la commune
Lohn SH	Toute la commune
Stetten SH	Uniquement la région sise à l'est de la route cantonale: Panti-Stetten-Lohn, au-dessus de Schlossholz-Hinterhauwald, ainsi que les terrains de Freudental

Schaffhouse

Schaffhouse	Les deux exploitations: Meister Jean, Freudental 3, Meister Walter, Freudental 9
-------------	----------------------------------------------------------------------------------

Schleitheim

Schleitheim	Les régions de Chirchenzelg, Höhi, Milten, Rütisberg à l'est du village, ainsi que Hardli, Baggenbrunn à l'ouest du village (selon plan)
-------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*District/Commune***Canton de Saint-Gall***Saint-Gall*

Häggenchwil	Toute la commune
Muolen	Toute la commune
St-Gall	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
Wittenbach	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines

Rorschach

Berg SG	Toute la commune
Goldach	Toute la commune
Mörschwil	Toute la commune
Rorschach	Toute la commune
Rorschacherberg	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Steinach	La région sise au sud de la route principale Landquart-Obersteinbach-Tübach
Tübach	La région sise au sud de la route principale Tübach-Unter Goldach

Unterrheintal

Au SG	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Balgach	Toute la commune
Berneck	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Diepoldsau	Toute la commune
Rheineck	Toute la commune
St. Margrethen	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Thal	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Widnau	Toute la commune

Oberrheintal

Altstätten	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Eichberg	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Marbach SG	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa

District/Commune

Oberriet SG	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Rebstein	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Rüthi (Rheintal)	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa

Werdenberg

Buchs SG	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Gams	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Grabs	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Sennwald	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Sevelen	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Wartau	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa

Sargans

Flums	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Mels	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa, qui sont situées à l'ouest de la coordonnée 751/000
Walenstadt	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa

Gaster

Benken SG	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines
Kaltbrunn	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Schänis	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Weesen	Les exploitations sises en dehors de la zone II du cpa

See

Ernetschwil	Seulement l'enclave Hof
Eschenbach SG	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines

District/Commune

Jona	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Rapperswil SG	Toute la commune
Schmerikon	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Uznach	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines

Altoggenburg

Bütschwil	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
Kirchberg SG	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Lütisburg	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa

Untertoggenburg

Degersheim	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et des zones I et II du cpa
Flawil	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Ganterschwil	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Jonschwil	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Oberuzwil	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Uzwil	Toute la commune

Wil

Bronschhofen	En dehors de la zone préalpine des collines, les exploitations sise au-dessus de 600 m d'altitude
Niederbüren	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Niederhelfenschwil	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Oberbüren	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Wil SG	Toute la commune
Zuzwil SG	Toute la commune

Gossau

Andwil SG	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
-----------	--------------------------------------------------------------------

District / Commune

Gaiserwald	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Gossau SG	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Waldkirch	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa

Canton d'Argovie*Bremgarten*

Arni AG	Toute la commune
Islisberg	Toute la commune
Sarmenstorf	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et au-dessus de 540 m
Uezwil	La région sise au-dessus de 550 m

Brugg

Gallenkirch	Toute la commune
-------------	------------------

Kulm

Beinwil am See	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Birrwil	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Burg AG	Toute la commune
Dürrenäsch	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Gontenschwil	En dehors de la zone préalpine de collines, les exploitations de Geisshof
Leutwil	Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines
Menziken	Toute la commune
Reinach AG	En dehors de la zone préalpine de collines, les exploitations sises au-dessus de 560 m
Teufenthal AG	En dehors de la zone préalpine de collines, l'exploitation de Bampf

Lenzburg

Boniswil	En dehors de la zone préalpine de collines, au-dessus de 500 m, ainsi que les exploitations de Hans Holliger-Sandmeier
Fahrwangen	Uniquement l'exploitation de H. Lindenmann, im Berg

District / Commune

Seon La région sise au-dessus de 500 m et les exploitations suivantes: Werner Lüscher, Max Häfeli-Aeschbach, Hugo Walti-Urech – toutes à Seenerberg –, ainsi que Rudolf Schmid-Häfeli et Hans Baumann, Berg

Muri

Abtwil Toute la commune

Auw La région sise en dehors de la zone préalpine de collines

Beinwil (Freiamt) La région sise en dehors de la zone préalpine de collines

Benzenschwil Uniquement les exploitations:
Josef Konraf, Fönacher
Walter Stöckli, Zopfmat
Albert Strebel, Sennweid
Albin Räber, Winterschwilerstrasse

Bettwil Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines

Boswil En dehors de la zone préalpine de collines, la région sise au-dessus de 490 m, ainsi que l'exploitation Hermann Keusch, Kapelle

Buttwil Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines

Dietwil Toute la commune

Geltwil Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines

Kallern Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines

Mühlau Toute la commune

Muri AG La région sise au-dessus de 500 m et les exploitations:

E. Ruef
Madame M. Keller
W. Strebel
Otto Haller

J. Stierli-von Rotz
E. Huber, Maiglück

Oberrüri Toute la commune

Sins Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines

Zofingue

Uerkheim Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines

*District / Commune**Zurzach*

Baldingen Les exploitations sises en dehors de la zone préalpine de collines

Canton de Thurgovie*Arbon*

Egnach La région sise au sud de la route principale Amriswil–Steinebrunn–Neukirch–Ebnet

Roggwil TG La région sise à l'ouest de la route principale Ebnet–Mallisdorf–Roggwil village–Landquart

Bischofszell

Amriswil Les exploitations sises au-dessus de 460 m, y compris Schmittenwisen et Räuchlisberg

Bischofszell Toute la commune

Buchackern Toute la commune

Gottshaus Toute la commune

Halden Toute la commune en dehors de la zone préalpine de collines

Hauptwil Toute la commune

Heldswil Toute la commune

Hohentannen Toute la commune en dehors de la zone préalpine de collines

Buhwil En dehors de la zone préalpine de collines, les exploitations sises au-dessus de 500 m

Neukirch

an der Thur Toute la commune

Schweizersholz Toute la commune en dehors de la zone préalpine de collines

Götighofen Les exploitations sises au-dessus de 500 m

Schocherswil Toute la commune

Sitterdorf Toute la commune

Zihlschlacht Toute la commune

Münchwilen

Bettwiesen La région sise au-dessus de 600 m d'altitude

Bichelsee La région de Steinwiesen

Münchwilen Les exploitations de Pfannenstiel, Holzmishus et Weid, au nord de Buchholz et Hiltenbergwald et à l'ouest de Fuchslochwald au-dessus de 540 m d'altitude

District / Commune

Rickenbach	
bei Wil	Toute la commune
Wilén bei Wil	Toute la commune
Schönholzers- wilen	Les exploitations sises au-dessus de 600 m, y compris Widen et Immenberg
Busswil TG	Toute la commune
Braunau	Toute la commune, en dehors de la zone préalpine de collines
Tägerschen	La région sise au-dessus de 600 m, ainsi que les exploitations de Karlshueb
Sirnach	Les exploitations sises au-dessus de 600 m
Wängi	La région de Tuttwil/Krillberg, limitée au nord par la route principale Aadorf-Wilhof et la ligne Wil- hof-Schützenhaus—chemin vicinal jusqu'à Unter Tuttwil—route communal de Bommershüsli—chemin vicinal jusqu'à Fuchsbühlwald (le long de l'ancienne limite communale)
Wiezikon	En dehors de la zone préalpine de collines, les exploitations sises au-dessus de 600 m, y compris Weiherhof
Wuppenau	Toute la commune, en dehors de la zone préalpine de collines

Steckborn

Raperswilen	L'exploitation Rennental
Salen-Reutenen	Les exploitations sises au-dessus de 650 m
Steckborn	L'exploitation Waldhof

Weinfeldén

Lanterswil	Les exploitations sises au-dessus de 600 m
------------	--------------------------------------------

Canton du Tessin*Lugano*

Agno	Toute la commune
Barbengo	Toute la commune
Bedano	Toute la commune
Bioggio	Toute la région sise en dehors de la zone I du cpa
Bissone	Toute la commune
Breganzona	Toute la commune
Cadempino	Toute la commune
Cadro	Toute la région sise en dehors de la zone I du cpa
Canobbio	Toute la commune

District/Commune

Carabbia	Toute la région sise en dehors de la zone I du cpa
Carabietta	Toute la commune
Caslano	Toute la commune
Comano	Toute la commune
Curgelia	Toute la commune
Davesco-Soragno	Toute la région sise en dehors de la zone I du cpa
Gandria	Toute la région sise en dehors de la zone I du cpa
Gentilino	Toute la commune
Grancia	Toute la commune
Gravesano	Toute la commune
Lamone	Toute la commune
Lugano	Toute la région sise en dehors de la zone I du cpa
Magliaso	Toute la commune
Manno	Toute la commune
Maroggia	Toute la région sise en dehors de la zone I du cpa
Massagno	Toute la commune
Melano	Toute la commune
Melide	Toute la commune
Montagnola	Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Morcote	Toute la commune
Muzzano	Toute la commune
Neggio	Toute la commune
Origlio	Toute la commune
Pambio-Noranco	Toute la commune
Paradiso	Toute la commune
Pazzallo	Toute la commune
Ponte Capriasca	Toute la commune
Ponte Tresa	Toute la commune
Porza	Toute la commune
Pregassona	Toute la commune
Pura	Toute la région sise en dehors de la zone I du cpa
Savosa	Toute la commune
Sorengo	Toute la commune
Toricella-Taverne	Toute la région sise en dehors de la zone I du cpa
Vezia	Toute la commune
Vico Morcote	Toute la région sise en dehors de la zone I du cpa
Viganello	Toute la commune
<i>Mendrisio</i>	
Balerna	Toute la commune
Capolago	Toute la commune
Castel San Pietro	Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines et des zones II et III du cpa

District / Commune

Chiasso	Toute la commune
Coldrerio	Toute la commune
Genestrerio	Toute la commune
Ligornetto	Toute la commune
Mendrisio	Toute la région sise en dehors des zones II et III du cpa
Morbio Inferiore	Toute la commune
Novazzano	Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Pedrinata	Toute la région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Rancate	Toute la commune
Riva San Vitale	Toute la région sise en dehors de la zone I du cpa
Stabio	Toute la commune
Vacallo	Toute la commune

Canton de Vaud*Aubonne*

Bougy-Villars	La Gingine
Gimel	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Montherod	La région sise au nord-ouest de la «Sandoleyre»
Pizy	La région située à l'ouest des forêts de Grands Devens et Petits Devens
St-Oyens	Toute la commune
Saubraz	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines

Echallens

Bottens	L'extrémité sud du territoire, Chalet-Marin
Bretigny-sur-Morrens	La région Chalet-Marin, à l'est du Bois des Cloux
Dommartin	Toute la commune

Lausanne

Lausanne	En dehors de la zone préalpine de collines, les exploitations de Chalet-Marin
Le Mont-sur-Lausanne	En dehors de la zone préalpine de collines, la région de Manlout et la Pichollette
Pully	La région sise entre les Trois Chasseurs et la zone préalpine de collines

*District/Commune**Lavaux*

Forel (Lavaux)	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Lutry	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et au-dessus de 640 m
Puidoux	La région sise au nord de l'autoroute et en dehors de la zone préalpine de collines, ainsi que de la zone I du cpa
Savigny	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Villette (Lavaux)	Au-dessus de 640 m, excepté le Pré-Vert

Moudon

Boulens	Toute la commune
Chapelle-sur-Moudon	Toute la commune
Chavannes-sur-Moudon	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Chesalles-sur-Moudon	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Correvon	Toute la commune
Denezy	Toute la commune
Dompierre VD	La région sise au-dessus du chemin qui conduit de la Côte au May au cimetière, hormis Champ Dé (ZIE) et la Codaz (ZPC)
Forel-sur-Lucens	L'exploitation de Pissevache
Hermenches	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Martherenges	Toute la commune
Moudon	De Belflori à Alliérens, ainsi que La Cerjaule et les hauts de Créchon
Neyruz-sur-Moudon	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Ogens	Uniquement la région de La Crête
Oulens-sur-Lucens	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Peyres-Possens	La région sise en dehors de la zone intermédiaire élargie
Prévonloup	Toute la commune
Rossenges	La Doreire, L'Abbaye, Les Méréniaux
St-Cierges	Toute la commune
Sarzens	Toute la commune
Sottens	Toute la commune, mais sans Le Chalet et La Solitude

District/Commune

Thierrens	Toute la commune
Villars- le-Comte	Toute la commune
Vucherens	Les flancs ouest et sud du territoire, de la Râpe aux Laviaux

Orbe

Bretonnières	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Romainmôtier- Envy	La région sise à l'est de la route Bretonnières-Croy

Oron

Carrouge VD	Toute la commune
Châtillens	Toute la commune
Essertes	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Ferlens VD	Toute la commune
Mézières VD	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Oron-la-Ville	Toute la commune
Palézieux	Toute la commune
Ropraz	Toute la commune, hormis l'enclave
Servion	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Les Tavernes	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines
Les Thioleyres	Toute la commune
Vuibroye	Toute la commune
Vuillens	Toute la commune, hormis Châtelard, Grands-Praz et la zone sise à l'est du bois de Fayette

Payerne

Rossens VD	Toute la commune
Sédeilles	La partie sud-est du territoire, de la Râpette à Sédeilles, en passant par le Girailleur
Villars-Bramard	Toute la commune

Rolle

Essertines-sur- Rolle	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines, sans la région au-dessous de Bugnaux
Mont-sur-Rolle	L'extrémité nord du territoire

*District / Commune**Yverdon*

Bioley-Magnoux	Uniquement la Faye
Chanéaz	Toute la commune
Prahins	Uniquement la région sise au-dessus de la route Prahins-Démoret et du chemin agricole qui conduit au Bois de la Faye
Vugelles-La Mothe	Toute la partie du territoire sise au-dessous de la Côte de Vugelles, hormis la région située au sud du Pt. 567

Canton du Valais*Sierre*

St-Léonard	Toute la commune, hormis Les Planisses
Sierre	Toute la commune, hormis la région de St-Antoine

Canton de Neuchâtel*Boudry*

Corcelles-Cormondrèche	Les exploitations de «Serroue»
------------------------	--------------------------------

Val-de-Ruz

Boudevilliers	La région sise en dehors de la zone II du cpa
Cernier	La région sise en dehors des zones du cpa
Chézard-St-Martin	La région sise en dehors de la zone II du cpa
Coffrane	Toute la commune
Dombresson	La région sise en dehors de la zone II du cpa
Engollon	Toute la commune
Fenin-Villars-Saules	La région sise en dehors de la zone II du cpa
Fontainemelon	La région sise en dehors de la zone II du cpa
Fontaines NE	La région sise en dehors des zones du cpa
Les Geneveys-sur-Coffrane	La région sise en dehors de la zone II du cpa
Montmollin	La région sise en dehors de la zone II du cpa et de la ZPC
Savagnier	La région sise en dehors de la zone II du cpa
Valangin	Toute la commune

*District/Commune***Canton du Jura***Delémont*

Bassecourt	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et des zones de cpa
Courfaivre	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Courrendlin	Les régions sises en dehors de la zone préalpine de collines et de la zone I du cpa
Courroux	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Courtételle	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Delémont	La région sise en dehors de la zone préalpine de collines et des zones du cpa
Rossemaison	Toute la commune

Ordonnance concernant des suppléments de prix sur les denrées fourragères

Modification du 19 juillet 1985

*Le Département fédéral de l'économie publique
arrête:*

I

L'annexe 1 de l'ordonnance du 23 décembre 1981¹⁾ concernant des suppléments de prix sur les denrées fourragères est modifiée comme il suit:

Numéro du tarif douanier ²⁾	Denrées	Supplément de prix par 100 kg de poids brut dédouané Fr
ex 1003.01	Orge: – pour l'affouragement – orge fourragère (100%)	41.— 46.50
	– légèrement germée (100% + contribution de stockage obligatoire)	27.90
	– pour l'alimentation humaine – orge pour la mouture (68%)	21.75
	– légèrement germée ou destinée à subir un com- mencement de germination (53%)	1.—
	– pour usages techniques (à forfait)	
ex 1004.01	Avoine: – pour l'affouragement (100%)	31.— 19.55
	– pour l'alimentation humaine (63%)	1.—
	– pour usages techniques (à forfait)	
1102.	Gruaux, semoules; grains mondés, perlés, concas- sés, aplatis ou en flocons à l'exception du riz du n° 1006; germes de céréales, entiers, aplatis, en flo- cons ou moulus: – en récipients de plus de 5 kg:	
ex 10	– d'orge, d'avoine ou de céréales du n° 1007: – pour l'affouragement	38.— 27.90
	– pour l'alimentation humaine: – orge, mondé (68% du ex n° 1003.01, orge fourragère)	20.15
	– avoine, décortiquée (65% du ex n° 1004.01, avoine pour l'affouragement)	

¹⁾ RS 916.112.231; RO 1985 14 414 848

²⁾ RS 632.10 annexe

Numéro du tarif douanier	Denrées	Supplément de prix par 100 kg de poids brut dédouané Fr
	– millet, mondé (57% du ex n° 1007.01, millet pour l'affouragement)	13.70
ex 14	– – de riz ou de maïs, pour l'affouragement	28.—
	– en récipients de 5 kg ou moins:	
ex 20	– – de riz, en récipients de plus de 2 kg jusqu'à 5 kg, pour l'affouragement	33.—
ex 22	– – d'orge, d'avoine, de maïs ou de céréales du n° 1007, pour l'affouragement	33.—
30	– germes de céréales	
	– pour l'affouragement ou pour la fabrication de l'huile pour l'affouragement (100%)	24.—
	– pour l'extraction de l'huile pour l'alimentation humaine (déchets pour l'affouragement):	
	– germes de maïs	
	– pour entreprises d'extraction (55%)	13.20
	– pour entreprises de pressage (60%)	14.40
	– germes de blé (92%)	22.10
	– autres (50%)	12.—

II

¹ Les suppléments de prix fixés antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente modification restent applicables aux faits qui se sont produits avant celle-ci.

² La présente modification entre en vigueur le 1^{er} août 1985.

19 juillet 1985

Département fédéral de l'économie publique:
Furgler

AS-1985-29 vom 30.07.1985 (S. 953-1022)

RO-1985-29 du 30.07.1985 (p. 953-1022)

RU-1985-29 del 30.07.1985 (p. 953-1022)

In	Amtliche Sammlung
Dans	Recueil officiel
In	Raccolta ufficiale
Jahr	1985
Année	
Anno	
Band	1985
Volume	
Volume	
Heft	29
Cahier	
Numero	
Datum	30.07.1985
Date	
Data	
Seite	953-1022
Page	
Pagina	
Ref. No	30 004 790

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.